

PROagri

POUR VOUS. AUJOURD'HUI. ET DEMAIN



CATALOGUE DES FORMATIONS 2023-2024



www.herault.chambre-agriculture.fr



CHAMBRE
D'AGRICULTURE
HÉRAULT



L'agriculture est plus que jamais au cœur de l'actualité pour assurer notre souveraineté alimentaire et répondre aux fortes attentes sociétales. Comme beaucoup de secteurs d'activité, l'agriculture évolue face aux nombreux défis concurrentiels, environnementaux, changement climatique, numérique, énergétique... Dans cet environnement, l'agriculteur est amené à adapter certaines de ses pratiques et éventuellement à se diversifier, tout en garantissant son revenu. Pour cela il doit maîtriser toute une série de compétences qui sont indispensables à la pérennité de son exploitation.

Cela nécessite pour les agriculteurs d'avoir une formation de base solide mais également de se tenir régulièrement informé des évolutions rapides qui caractérisent le secteur agricole, via la formation continue. L'offre de formation de la Chambre d'agriculture est là pour vous accompagner ! La formation ne se limite pas à l'acquisition de connaissances techniques. Elle nous offre également des opportunités de collaborations et d'échange entre agriculteurs. En partageant nos expériences et en travaillant ensemble nous pouvons trouver des solutions novatrices collectives pour une agriculture durable.

Vous retrouverez dans ce catalogue l'offre diversifiée de la Chambre d'agriculture pour répondre à vos attentes. Nous proposons également des formations sur mesure adaptées à votre projet et à vos objectifs spécifiques ou collectifs.

Notre équipe de formateurs et d'intervenants se tiennent à votre disposition pour concevoir et mettre en place une formation qui répondra à vos besoins.

J. Despey



VOS AIDES À LA FORMATION

Quelle prise en charge pour se former ?

VIVEA pour les exploitants agricoles



Par vos cotisations MSA, vous contribuez au fonds d'assurance formation VIVEA. Vous obtenez chaque début d'année un budget "formation" (2250 € en 2023 et 2024).

OCAPIAT pour les salariés agricoles



La demande de prise en charge doit être faite un mois avant la formation sur le site d'OCAPIAT. Nous vous accompagnons dans vos démarches administratives.

Le service de remplacement :

Quels sont les avantages ?



- Le SRH se charge de la partie administrative.
- Vous pouvez proposer votre propre remplaçant, ou le SRH met un agent de remplacement à votre disposition.
- Vous bénéficiez de tarifs intéressants pour disposer d'un salarié à moindre coût, grâce à de nombreux partenaires.

Tél. : 04 67 92 18 11 / 06 21 37 31 86
herault@servicederemplacement.fr

Le crédit d'impôt

Tout chef d'entreprise peut bénéficier d'un crédit d'impôt lorsqu'il participe à une ou plusieurs formations d'un maximum de 40 heures. Pour effectuer vos démarches, rendez-vous sur : entreprendre.service-public.fr

Notre centre de formation s'adresse aux chefs d'exploitation et salariés des entreprises agricoles de l'Hérault.

Si vous êtes affiliés hors département et qu'une formation vous intéresse, veuillez nous consulter.

Contact centre de formation : 04 67 20 88 24 / formationdesagriculteurs@herault.chambagri.fr

NOTRE CERTIFICATION QUALIOPi

La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : Actions de formation.



La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'actions suivantes : Actions de formations.

Public des formations

Agriculteurs et salariés agricoles de l'Hérault. Pour les formations qui sont organisées en lien avec d'autres Chambres d'agriculture, le public est élargi aux ressortissants des Chambres d'agriculture partenaires.

Les méthodes pédagogiques

La Chambre d'agriculture adapte ses méthodes pédagogiques aux types et aux objectifs de la formation : documentations, projections, plateforme FMD (formation mixte digitale), témoignages, visites de terrain, jeux pédagogiques, exercices pratiques...

Les méthodes d'évaluation

Pour chaque formation, l'acquisition des compétences est évaluée par des exercices, quiz, tests, questions et auto positionnement en cours ou en fin de formation...

L'accessibilité

La Chambre d'agriculture s'engage à soutenir le développement de l'accessibilité de son offre de formation aux personnes en situation de handicap. Pour une prise en compte de son handicap, le stagiaire doit contacter, au minimum 3 semaines avant le début de la formation, notre référent handicap : (04 67 20 88 24 - referent-handicap@herault.chambagri.fr) qui identifiera ses besoins au regard des différentes composantes de l'environnement de formation et proposera des solutions.

92% de stagiaires satisfaits de leurs formations en 2022



SOMMAIRE DES FORMATIONS



	DURÉE (en h)	PAGES
A. PERFECTIONNER SA TECHNIQUE		
1. PRODUCTION ANIMALE		
1.1 AVICULTURE		
Mettre en place et gérer un plan de biosécurité avicole	7h	p6
S'installer en aviculture	7h	p6
1.2 ELEVEGE		
Approche du Bien-Être Animal (BEA) en élevage porcins/volailles/palmipèdes	7h	p7
Gestion administrative des troupeaux	7h	p7
Homéopathie en élevage	7h	p8
Manipulation des bovins et des ovins	7h	p8
Mettre en place et gérer un plan de biosécurité en élevage porcin	7h	p9
PAC, les aides : admissibilité des surfaces, préparer sa PAC	7h	p9
S'initier à la géobiologie.	14h	p10
1.3 EQUINS		
Intégrer une marche de progrès pour le bien-être équin	7h	p10
1.4 TRANSFORMATION PRODUITS FERMIS		
Mettre à jour son Guide Bonnes Pratiques d'Hygiène (GBPH) Européen	7h	p12
Plan de maîtrise en transformation à la ferme (hors produits laitiers)	14h	p12
S'initier à la fabrication de pâtes pressées non cuites (tomes)	7h	p13
S'initier à la fabrication de pâtes lactiques	14h	p13
S'initier à la fabrication de yaourts	7h	p14
Utiliser le GBPH Européen pour élaborer son plan de maîtrise des risques	14h	p14
2. PRODUCTION VÉGÉTALE		
2.1 AGRICULTURE BIOLOGIQUE		
Conversion vers l'Agriculture Biologique (AB) – Ecophyto	7h	p15
Conversion et conduite d'un vignoble en Agriculture Biologique (AB)	7h	p15
Introduction à la biodynamie en viticulture – Ecophyto	14h	p16
2.2 AGROFORESTERIE		
Concevoir son projet agroforestier	14h	p17
Développer l'agroforesterie en viticulture	7h	p17
2.3 BIODIVERSITÉ ET AUXILIAIRES DE CULTURES		
Auxiliaires agricoles et chauves-souris	7h	p19
La haie : des enjeux pour mon exploitation à la réalisation de sa plantation	7h	p19
La haie : gestion de l'entretien de ma haie en fonction de mes objectifs	7h	p19
2.4 CERTIFICATIONS ET RÉGLEMENTATION ENVIRONNEMENTALES		
2.4.1 CERTIFICATIONS		
De la HVE (Haute Valeur Environnementale) à Terra Vitis	7h	p20
Engager une certification Terra Vitis	17h	p20
Evolution du cahier des charges de la HVE	7h	p21
Passeport pour la HVE	14h	p21
S'adapter au nouveau référentiel HVE via Mes Parcelles	7h	p22
2.4.2 RÉGLEMENTATION		
Obtention du CERTIPHYTO	14h	p23
Renouvellement du CERTIPHYTO	7h	p23
2.5 FRUITS ET LÉGUMES		
Aspergeraie : Implantation et conduite culturale en Agriculture Biologique et raisonnée	14h	p25
Créer son atelier de maraichage diversifié	14h	p25
Créer un atelier de petits fruits en agriculture biologique	7h	p26



	DURÉE (en h)	PAGES
Etude d'un projet de diversification avec la culture de chanvre CBD	7h	p26
Etude d'un projet de diversification avec la culture des Plantes à Parfum Aromatiques et médicinales (PPAM) en AB	7h	p27
Maîtriser l'irrigation des cultures maraichères et fruitières, réseau d'irrigation et pilotage	14h	p27
Maîtriser la conduite culturale du fraisier en Agriculture Biologique et raisonnée	7h	p28
Maîtriser la conduite culturale de légumes de saison (automne/hiver et printemps/été)	7h	p28
Maîtriser le séchage et le conditionnement des PPAM	7h	p29
Mettre en place un verger d'amandiers	7h	p29
Mettre en place un verger de figuiers	7h	p30
Mettre en place un verger de grenadiers	14h	p30
Mettre en place un verger de kakis	7h	p31
Oléiculture : Implantation et conduite du verger en Agriculture Biologique et raisonnée	14h	p31
Raisonnement la conduite d'un verger de pêchers et abricotiers	28h	p32
Raisonnement la conduite d'un verger de pommiers	28h	p32
3. MATÉRIEL MÉCANIQUE		
Conduite d'un tracteur	21h	p33
Eco conduite du tracteur	7h	p33
Machine à vendanger	28h	p34
Optimiser la qualité de pulvérisation	7h	p34
Optimiser le travail du sol : désherbage chimique	7h	p34
4. TRUFFICULTURE		
Les bases techniques et réglementaires de la trufficulture	7h	p35
Réhabilitation de la truffière	7h	p35
5. VITICULTURE		
Améliorer la fertilité des sols en viticulture	7h	p36
Améliorer le bilan carbone de son exploitation	7h	p36
Développer la pratique des engrais verts pour répondre aux enjeux climatiques	14h	p38
Développer les plantes bio indicatrices, guide de diagnostic	14h	p38
Irriguer la vigne pour faire face au changement climatique	7h	p39
Optimiser sa stratégie phytosanitaire	7h	p39
Pratiquer la greffe en fente	7h	p40
Pratiquer une taille non mutilante	7h	p40
Réussir son projet de plantation en viticulture	7h	p41
S'adapter au changement climatique	17h	p41
S'initier à la dégustation	21h	p42
Se perfectionner à la dégustation	21h	p42
B. PILOTER SON ENTREPRISE		
Comptabilité agricole	21h	p44
Mes premiers pas en informatique	7h	p45
Réaliser votre étude de marché	35h	p46
Stratégie gagnante : valoriser, tarifier et vendre ses produits	21h	p46
C. SE DIVERSIFIER		
Les clés pour démarrer une activité en agritourisme	7h	p47
D. UTILISER LES OUTILS NUMÉRIQUES ET D'AIDE À LA DÉCISION		
Elaborer son plan prévisionnel de fumure avec Mes Parcelles	7h	p48
Se familiariser et comprendre les outils numériques	7h	p48
Utiliser l'outil Ma Cave	7h	p49
Utiliser le logiciel Mes Parcelles	7h	p49
E. VENDRE – COMMUNIQUER		
Développer ses ventes en ligne avec Kuupanda	7h	p51
Parler de son métier	7h	p51

A. PERFECTIONNER SA TECHNIQUE



1. PRODUCTION ANIMALE

1.1 AVICULTURE

Mettre en place et gérer un plan de biosécurité en élevage avicole

**Objectif**

Mettre en place un plan biosécurité avicole

**Durée**

1 jour = 7 heures

**Date**

Septembre 2023

**Prérequis**

Aucun

Lieu : Chambre d'agriculture à Montblanc

Public : Éleveurs/ses de volailles

Intervenante : Elodie KLEIN, conseillère en petit élevage, Chambre d'agriculture de l'Aude

Responsable de stage : François DEMESSAZ, 06 18 36 82 08

Tarifs : Pas de participation pour les contributeurs VIVEA (sous condition d'être à jour des cotisations MSA et d'avoir validé le mail de consentement VIVEA)

Autres Publics : 189 € / Cauton 50 €

Moyens pédagogiques : Échanges, PowerPoint

Programme : Historique de la grippe aviaire. Contexte réglementaire. Outil d'autodiagnostic et les plans d'action. Plan de biosécurité : les éléments indispensables. Plan d'autocontrôle : nature, fréquence, traçabilité...

S'installer en aviculture

**Objectif**

Concevoir son projet de création d'atelier en poules de chair et poules pondeuses

**Durée**

1 jour = 7 heures

**Date**

Novembre 2023

**Prérequis**

Aucun

Lieu : Sur les exploitations de poules pondeuses et de poules de chair

Public : Agriculteurs/trices, candidat/es en parcours d'installation en aviculture

Intervenants : David FOLCHER, conseiller en développement local, Chambre d'agriculture de Lozère. Gilles BRUSQUE, aviculteur dans l'Hérault

Responsable de stage : François DEMESSAZ, 06 18 36 82 08

Tarifs : Pas de participation pour les contributeurs VIVEA (sous condition d'être à jour des cotisations MSA et d'avoir validé le mail de consentement VIVEA)

Autres Publics : 189 € / Cauton 50 €

Moyens pédagogiques : Échanges, témoignages, visites d'exploitation

Programme : Déroulement de l'élevage, le bâtiment et le matériel nécessaire. Données technico économiques d'un atelier de volaille de chair et le chiffrage des investissements.

Grandes étapes de l'installation et les problématiques rencontrées. Présentation des projets des participants, analyse des projets : atouts et faiblesses, perspectives d'évolution. Santé animale des volailles : maladies, protections et réglementation sanitaire (élevage et tueries). Débouchés commerciaux, marchés, différents types de productions, atouts et contraintes.

1.2 ELEVAGE

Approche du bien-être animal (BEA) en élevage porcin / volaille / palmipède



Objectif

Identifier la réglementation du BEA, appliquer les bonnes pratiques, détecter les animaux souffrants



Durée

1 jour = 7 heures



Date

Des sessions seront organisées en novembre 2023 :
Volailles/palmipèdes : nouveaux installés
Volailles/palmipèdes : anciens installés
Porcins : nouveaux installés
Porcins : anciens installés



Prérequis

Aucun

Gestion administrative des troupeaux



Objectif

Identifier les éléments déclaratifs réglementaires



Durée

1 jour = 7 heures



Date

Automne 2023



Prérequis

Avoir un troupeau

Lieu : À définir

Public : Eleveurs/ses en palmipèdes et porcins, candidats/es en parcours d'installation en aviculture et élevage porcins

Intervenant : François DEMESSAZ, conseiller élevage, Chambre d'agriculture de l'Hérault

Responsable de stage : François DEMESSAZ, 06 18 36 82 08

Tarifs : Pas de participation pour les contributeurs VIVEA (sous condition d'être à jour des cotisations MSA et d'avoir validé le mail de consentement VIVEA)

Autres Publics : 217 € / Caution : 50 €

Moyens pédagogiques : Présentation, PowerPoint, documents, échanges

Programme : Principes généraux et réglementation du bien-être animal : les fondements du bien-être animal et la demande sociétale, cadre réglementaire en droit européen et en droit national relatif au bien-être en élevage avicole.

Bonnes pratiques d'élevage au service du bien-être animal en volaille, éleveur au centre de la gestion du bien-être animal : observation et repérage des animaux malades ou souffrants...

Lieu : Chambre d'agriculture à Bédarieux

Public : Eleveurs/ses, candidats/es en parcours d'installation en projet élevage

Intervenantes : Carole GACHES, GDS34 et Rachel LEBRESNE, inspectrice santé et protection animale, Direction Départementale de la Protection des Populations

Responsable de stage : Aude CAILLAT, 06 18 36 82 06.

Tarifs : Pas de participation pour les contributeurs VIVEA (sous condition d'être à jour des cotisations MSA et d'avoir validé le mail de consentement VIVEA)

Autres Publics : 189 € / Caution : 50 €

Moyens pédagogiques : Échanges, documents, exercices pratiques

Programme : Obligations réglementaires en matière d'identification, de traçabilité des troupeaux, sur l'hygiène, enregistrements, pharmacie et utilisation de produits pharmaceutiques, fiches et grilles de contrôles. Registre d'élevage et mentions obligatoires, produits pharmaceutiques, prophylaxie obligatoire... points à vérifier lors d'un contrôle : bouclage, déclaration de transport, documents obligatoires, contenu du registre d'élevage, ordonnance vétérinaire.

Homéopathie en élevage



Objectif

Mettre en place des soins homéopathiques en prévention ou adapter un soin



Durée

1 jour = 7 heures



Date

Automne 2023



Prérequis

Aucun

Lieu : En fonction des inscrits

Public : Eleveurs/ses, candidats/es en parcours d'installation intéressés par la santé animale en ovin/caprin

Intervenant : Vétérinaire homéopathe

Responsable de stage : Julie BARRAL, 06 27 63 27 83

Tarifs : Pas de participation pour les contributeurs VIVEA (sous condition d'être à jour des cotisations MSA et d'avoir validé le mail de consentement VIVEA)

Autres Publics : 189 € / Caution : 50 €

Moyens pédagogiques : PowerPoint, Etude de cas

Programme : Principes de l'homéopathie en élevage : individualisation du malade, dilution et dynamisation des remèdes

Méthodes d'observation des animaux afin de trouver les symptômes, démarches de recherche du remède nécessaire, remèdes en adéquation avec l'origine des traumatismes. Procédures d'aide à la mise bas et de réanimation du nouveau-né, procédure pour limiter l'impact d'épisodes abortifs, méthodes de repérage des mammites cliniques et sub-cliniques, remèdes associés et remèdes chez le nouveau-né et l'adulte.

Manipulation des bovins et des ovins



Objectif

Manipuler un animal en respectant son bien-être et en toute sécurité pour l'homme et l'animal



Durée

1 jour = 7 heures par espèces (bovins et ovins)



Date

Printemps 2024



Prérequis

Aucun

Lieu : En salle et sur exploitation, lieu en fonction des inscrits

Public : Eleveurs/ses de bovin et/ou ovin, candidats/es en parcours d'installation en élevage bovin et/ou ovin

Intervenant : Jean-Marie DAVOINE, formateur sur le comportement animal et la manipulation des bovins

Responsables de stage : Aude CAILLAT, 06 18 36 82 06

Tarifs : Pas de participation pour les contributeurs VIVEA (sous condition d'être à jour des cotisations MSA et d'avoir validé le mail de consentement VIVEA)

Autres Publics : 189 € / Caution : 50 €

Moyens pédagogiques : Échanges, PowerPoint, exercices pratiques

Programme : Comportement et perceptions sensorielles des animaux et l'organisation du troupeau.

Relation homme/animal, bien-être animal : l'approche, la gestion et la manipulation des animaux.

Principaux équipements de contention fixe ou mobile, individuelle ou collectif : caractéristiques, principe d'utilisation avantage et inconvénients.

Mettre en place et gérer un plan de biosécurité en élevage porcin



Objectif

Mettre en place un plan biosécurité porcin, appliquer les bonnes pratiques d'hygiène



Durée

1 jour = 7 heures



Date

Septembre 2023



Prérequis

Avoir un élevage porcin

Lieu : Chambre d'agriculture à Montblanc

Public : Eleveurs/ses de porcs ou futurs éleveurs/ses de porcs

Intervenante : Elodie KLEIN, conseillère petit élevage, Chambre d'agriculture de l'Aude

Responsable de stage : Jean-Christophe PETIT, 06 18 36 81 93

Tarifs : Pas de participation pour les contributeurs VIVEA (sous condition d'être à jour des cotisations MSA et d'avoir validé le mail de consentement VIVEA)

Autres Publics : 189 € / Cauton 50 €

Moyens pédagogiques : Échanges, PowerPoint, exercices pratiques

Programme : Peste Porcine Africaine, maladie, virus et sa résistance, symptômes de la maladie et critères d'alerte, voies de contamination et de propagation, notions de réservoirs et vecteurs.

Actualité de la Peste Porcine Africaine, biosécurité en élevage plein air, mesures à appliquer et délais d'application, réglementation, focus sur les élevages en plein air.

Plan de biosécurité : aspect documentaire.

Biosécurité en pratique : règles de la mise en quarantaine, gestion des nuisibles, litière, quais d'embarquement, mesures d'hygiène active, gestion des déchets de l'élevage et nettoyage et la désinfection.

PAC, les aides : admissibilité des surfaces, préparer sa PAC



Objectif

Identifier les évolutions économiques liées à la nouvelle programmation PAC.
Identifier l'architecture des deux piliers.
Calculer les aides en respectant la conditionnalité.



Durée

1 jour = 7 heures



Date

Mars 2024



Prérequis

Exploiter du parcellaire

Lieu : Chambre d'agriculture à Bédarieux

Public : Éleveurs/ses de l'Hérault

Intervenant : Conseiller en élevage, Chambre d'agriculture

Responsable de stage : Mickaël DESLANDES, 06 46 95 90 06

Tarifs : Pas de participation pour les contributeurs VIVEA (sous condition d'être à jour des cotisations MSA et d'avoir validé le mail de consentement VIVEA)

Autres Publics : 224 € / Cauton 50 €

Moyens pédagogiques : PowerPoint, documentation, simulation SYNEL, données PAC assolement.

Programme : Méthodes d'accès à l'éco-régime : Les aides du premier pilier avec les critères d'éligibilité ; Les montants et des modalités de calcul de ces aides, avec une mise au point sur l'éco-régime ; Estimation du montant d'aide prévisionnel et comparaison au chiffre d'affaires 2022. Les opportunités/menaces économiques :

Calcul du chargement selon l'aide ciblée et des conséquences économiques en fonction du résultat ; Utilisation des données Synel pour les éleveurs bovins.

La conditionnalité des aides PAC afin d'éviter des pénalités financières : Rappel des BCAE, ERMG surfaces et ERMG élevages ; Les nouveautés ; Focus sur les prairies permanentes (éco-régime, prairies sensibles, ratio PP...) et sur les BCAE7 et BCAE8 si nécessaire ; Système de calcul des pénalités financières et estimation de cet impact sur l'exploitation.

S'initier à la géobiologie



Objectifs

Identifier les composants de l'environnement géo biologique, analyser les composants sur la santé et le comportement du troupeau, mettre en place des mesures simples pour diminuer les impacts, identifier les perturbations naturelles d'un milieu et les différentes pollutions électromagnétiques



Durée

2 jours = 14 heures



Date

2024



Prérequis

Aucun

Lieu : En fonction des inscrits

Public : Eleveurs/ses, candidats/es en parcours d'installation

Intervenante : Florence HERVE-MARTY, géobiologue

Responsable de stage : Aude CAILLAT, 06 18 36 82 06

Tarifs : Pas de participation pour les contributeurs VIVEA (sous condition d'être à jour des cotisations MSA et d'avoir validé le mail de consentement VIVEA)

Autres Publics : 434 € / Caution : 50 €

Moyens pédagogiques : Diaporama, échanges, mise en pratique sur une exploitation témoin

Programme : Définition de la géobiologie. Détection et analyse des informations (mise en pratique), perturbations modernes et leur influence sur l'élevage (installation électrique, courants vagabonds, ...), causes, détection, actions préventives et mesures correctives ou de protections.

1.3 EQUINS

Intégrer une marche de progrès pour le bien-être équin



Objectif

Formaliser une démarche de progrès pour le bien-être de ses équidés



Durée

1 jour = 7 heures



Date

En fonction de la demande



Prérequis

Aucun

Lieu : Chambre d'agriculture à Lattes

Public : Eleveurs/ses d'équidés, entreprises équestres

Intervenante : Armelle RENARD, directrice de la Fédération Nationale du Cheval

Responsable de stage : Mickaël DESLANDES 06 46 95 90 06

Tarifs : Pas de participation pour les contributeurs VIVEA (sous condition d'être à jour des cotisations MSA et d'avoir validé le mail de consentement VIVEA)

Autres Publics : 224 € / Caution 50 €

Moyens pédagogiques : Échanges, témoignages, travail de groupe et individuel

Programme : Rappel d'anatomie et de physiologie des différents animaux, recueil des informations et des observations, acquisition des automatismes, éléments impactant le bien-être du cheval (biologie, physiologie, alimentation/eau, éthologie, relation homme/cheval). 8 mesures du bien-être équin, méthode de construction de la charte, du guide et d'un plan d'action.



NOUVEL OUTIL
DE SIGNALEMENT DE DÉGÂTS

FACE À UN DÉGÂT DE LA FAUNE

Vous êtes agriculteur, citoyen, chasseur !

Une nouvelle application mobile permet de signaler les dégâts que les animaux sauvages peuvent causer à vos biens ou à ceux des autres.

POURQUOI ?



Signaler des soucis
qui peuvent être récurrents et
coûter cher



Estimer le coût
des dégâts sur vos biens



Apporter aux décisionnaires des
éléments nécessaires pour le
traitements des dossiers



1 Télécharger
l'application



2



3



4 Localiser
votre position

Accédez gratuitement à l'application



5 Renseigner



6 Signaler !

Vous souhaitez en savoir plus ? Contactez le 06 27 63 28 00

Cette application ne remplace en aucun cas, la déclaration de dégâts pour être indemnisé (seuls les dégâts de grands gibiers sont indemnisables réglementairement) que vous devez faire auprès de la Fédération départementale des chasseurs

1.4 TRANSFORMATION PRODUITS FERMISERS

Mettre à jour son Guide Bonnes Pratiques d'Hygiène (GBPH) Européen



Objectif

Utiliser le GBPHE pour construire son Plan de Maitrise Sanitaire (PMS)



Durée

1 jour = 7 heures



Date

En fonction de la demande



Prérequis

Être détenteur du GBPH initial

Lieu : Chambre d'agriculture à Lodève

Public : Producteurs/trices formé(e)s au GBPH français devant se mettre à jour sur la version européenne avant fin 2025

Intervenante : Julie BARRAL, conseillère transformation fromagère, Chambre d'agriculture de l'Hérault

Responsable de stage : Julie BARRAL, 06 27 63 27 83

Tarifs : Pas de participation pour les contributeurs VIVEA (sous condition d'être à jour des cotisations MSA et d'avoir validé le mail de consentement VIVEA)

Autres Publics : 189 € / Caution 50 €

Moyens pédagogiques : Échanges, PowerPoint, exercices, référentiel GBPH

Programme : Articulations entre grands principes de la réglementation hygiène. Genèse du GBPH Européen, sa diffusion en France, différences avec le GBPH français. Principes et définition : danger, risque, prévention. Modes de contamination, risques pour la santé et moyens de maîtrise des STEC (Shiga Toxine Escherichia Coli), tuberculose et brucellose. Principaux dangers chimiques et physiques et leurs moyens de maîtrise.

Identification des BPH (rappels) et BPF développées dans le guide, obligations, recommandations documentaires associées. Principes et définitions : PrP, PrPo, CCP. Analyse des dangers et mode de rédaction des fiches du guide avec nouveauté : hiérarchisation et PrPo, personnalisation des fiches et enregistrements. Obligations d'autocontrôle, obligations et les outils de traçabilité, non-conformités et les crises.

Plan de maîtrise sanitaire en transformation à la ferme (hors produits laitiers)



Objectif

Élaborer un plan de maitrise sanitaire



Durée

2 jours = 14 heures



Date

En fonction de la demande



Prérequis

Aucun

Lieu : À définir

Public : Agriculteurs/trices, candidats/es en cours d'installation réalisant ou souhaitant réaliser une activité de transformation alimentaire

Intervenants : Marc FABRE, conseiller spécialisé en transformation, Chambre Régionale agriculture Occitanie

Responsable de stage : François DEMESSAZ, 06 18 36 82 08

Tarifs : Pas de participation pour les contributeurs VIVEA (sous condition d'être à jour des cotisations MSA et d'avoir validé le mail de consentement VIVEA)

Autres Publics : 189 € / Caution : 50 €

Moyens pédagogiques : Présentation PowerPoint et remise d'un support, échanges avec le formateur

Programme : Réglementation en vigueur : articulation du paquet hygiène. Principe du Plan de Maitrise des Risques. Mesures générales d'hygiène. Maitrise des dangers. Produit et le consommateur.



Pour d'autres besoins de formation en élevage, contacter Julie BARRAL - 06 27 63 27 83

S'initier à la fabrication de pâtes pressées non cuites (tomes)



Objectif

Réaliser en autonomie la fabrication de tomes



Durée

1 jour = 7 heures



Date

1er trimestre 2024



Prérequis

Aucun



Aptitude

Avoir des connaissances de base en fabrication fromagère

Lieu : GAEC de la fontaine de Lacan à St Pargoir

Public : Candidats/es en cours d'installation ou producteurs/trices de fromagers fermiers, caprins, ovins et bovins

Intervenante : Julie BARRAL, conseillère transformation fromagère
Chambre d'agriculture de l'Hérault

Responsable de stage : Julie BARRAL, 06 27 63 27 83

Tarifs : Pas de participation pour les contributeurs VIVEA (sous condition d'être à jour des cotisations MSA et d'avoir validé le mail de consentement VIVEA)

Autres Publics : 378 € / Caution 50 €

Moyens pédagogiques : Fabrication de tomes, échanges, PowerPoint, exercices pratiques

Programme : Fabrication en fromagerie (chauffage du lait,ensemencement, emprésurage, décaillage, moulage et retournements), différentes étapes de fabrication, leurs rôles et paramètres à maîtriser. Principaux accidents rencontrés. Autocontrôles à réaliser sur les produits. Matériel nécessaire.

S'initier à la fabrication de pâtes lactiques



Objectif

Fabriquer des fromages à pâtes lactiques en autonomie



Durée

2 jours = 14 heures



Date

4ème trimestre 2023



Prérequis

Aucun



Aptitude

Avoir des connaissances de base en production laitière et qualité du lait

Lieu : Ferme de l'Hort à Argeliers

Public : Candidats/es en cours d'installation ou producteurs de fromagers fermiers, caprins, ovins et bovins

Intervenante : Julie BARRAL, conseillère transformation fromagère,
Chambre d'agriculture de l'Hérault

Responsable de stage : Julie BARRAL, 06 27 63 27 83

Tarifs : Pas de participation pour les contributeurs VIVEA (sous condition d'être à jour des cotisations MSA et d'avoir validé le mail de consentement VIVEA)

Autres Publics : 378 € / Caution 50 €

Moyens pédagogiques : Échanges, démonstration, exercices pratiques, visite en fromagerie

Programme : Classification des fromages, différentes familles de fromages et leurs caractéristiques technologiques principales et qualité du lait. Fabrication des fromages à pâte lactique : grandes étapes et paramètres à mettre en œuvre. Observation et explication des étapes d'ensemencement et d'emprésurage réalisées par le producteur. Moulage du caillé et différentes techniques possibles. Étapes de fabrication et paramètres d'affinage, retournements des fromages en moule, phase de démoulage des fromages.

Observation de la phase de salage réalisée par le producteur.

Prévention des accidents de fabrication. Gestion de l'affinage et l'équipement.

S'initier à la fabrication de yaourts



Objectif

Réaliser en autonomie la fabrication de yaourts



Durée

1 jour = 7 heures



Date

Janvier 2024



Prérequis

Aucun



Aptitude

Avoir des connaissances de base sur la qualité du lait

Lieu : Ferme de la Fontaine de Lacan à St Pargoire

Public : Candidats/es en cours d'installation ou producteurs/trices de fromagers fermiers, caprins, ovins et bovins

Intervenante : Julie BARRAL, conseillère transformation fromagère
Chambre d'agriculture de l'Hérault

Responsable de stage : Julie BARRAL, 06 27 63 27 83

Tarifs : Pas de participation pour les contributeurs VIVEA (sous condition d'être à jour des cotisations MSA et d'avoir validé le mail de consentement VIVEA)

Autres Publics : 189 € / Caution 50 €

Moyens pédagogiques : Fabrication de yaourts/tomes, échanges, PowerPoint

Programme : Pasteurisation du lait, ensemencement et mise en pot et en seaux des yaourts. Différentes étapes de fabrication, leurs rôles et paramètres à maîtriser. Principaux accidents rencontrés. Autocontrôles à réaliser sur les produits. Règles d'étiquetage à respecter. Températures de conservation et de transport.

Utiliser le GBPH Européen pour élaborer son plan de maîtrise des risques



Objectif

Utiliser le GBPH Européen pour élaborer son Plan de Maîtrise Sanitaire en Production laitière fermière et artisanale



Durée

2 jours = 14 heures



Date

4ème trimestre 2023 ou 1er trimestre 2024



Prérequis

Aucun

Lieu : Chambre d'agriculture à Lodève

Public : Candidats/es en cours d'installation ou producteurs/trices de fromagers fermiers, caprins, ovins et bovins

Intervenante : Julie BARRAL, conseillère transformation fromagère,
Chambre d'agriculture de l'Hérault

Responsable de stage : Julie BARRAL, 06 27 63 27 83

Tarifs : Pas de participation pour les contributeurs VIVEA (sous condition d'être à jour des cotisations MSA et d'avoir validé le mail de consentement VIVEA)

Autres Publics : 378 € / Caution : 50 €

Programme : Présentation du GBPH (le guide, l'HACCP, 5M, Écologie microbienne...). Nouveaux éléments à intégrer, mesures liées au personnel, à la matière première, au nettoyage/désinfection, gestion des températures, de l'eau, des sous-produits et lutte contre les nuisibles. Réglementation en rapport avec les produits et les consommateurs (autocontrôles, traçabilité, rappel de lot...). Obligations transversales (température, transport, étiquetage, DLC/DLUO...). Intérêt du GBPH comme outil de maîtrise sanitaire. Articulation entre les principes de la réglementation hygiène, le PMS et le GBPH. Application de la réglementation en production laitière fermière. Genèse du GBPH et sa diffusion en France. Définition d'un danger, d'un risque et la prévention. Présentation des différents types de microflore du lait au fromage, modes de contamination et risques pour la santé et les moyens de maîtrises des 4 germes indésirables.

2. PRODUCTION VÉGÉTALE

2.1 AGRICULTURE BIOLOGIQUE

Conversion vers l'Agriculture Biologique



Objectif

Évaluer la possibilité de convertir son exploitation en Agriculture Biologique en fonction des exigences réglementaires.

Réaliser en autonomie les démarches administratives et demandes d'aides liées à l'Agriculture Biologique.



Durée

1 jour = 7 heures



Date

En fonction de la demande



Prérequis

Aucun

Conversion et conduite d'un vignoble en Agriculture Biologique



Objectif

Évaluer la possibilité de convertir son exploitation en Agriculture Biologique en fonction des exigences réglementaires.

Réaliser en autonomie les démarches administratives et demandes d'aides liées à l'Agriculture Biologique.

Identifier les alternatives aux produits chimiques de synthèse et déterminer les moyens de mise en œuvre sur son exploitation.



Durée

2 jours = 14 heures



Date

29 février et 7 mars 2024



Prérequis

Aucun



Lieu : Chambre d'agriculture à Montblanc

Public : Agriculteurs/trices envisageant une conversion vers l'agriculture biologique (hors viticulteurs/trices)

Intervenants : Emma CARROT, ingénieure-conseil en Agriculture Biologique, Chambre d'agriculture de l'Hérault + Un auditeur d'un organisme certificateur.

Responsable de stage : Emma CARROT, 06 31 03 02 99

Tarifs : Pas de participation pour les contributeurs VIVEA (sous condition d'être à jour des cotisations MSA et d'avoir validé le mail de consentement VIVEA)

Autres Publics : 217 € / Caution 50 €

Moyens pédagogiques : Diaporama, support papier, "vrai ou faux", échanges.

Programme : Réglementation de l'Agriculture Biologique (AB) pour l'ensemble des productions. Démarches pour réaliser son dossier d'engagement sans difficulté. Aides existantes pour les exploitations en conversion vers l'AB. Déroulement d'un audit et sa préparation.



Lieu : Chambre d'agriculture à Montblanc

Public : Viticulteurs/trices envisageant une conversion vers l'agriculture biologique

Intervenants : Emma CARROT, ingénieure-conseil en Agriculture Biologique, Chambre d'agriculture de l'Hérault
Christophe AUVERGNE, conseiller en Agroéquipement et Numérique, Chambre d'agriculture de l'Hérault
+ Un auditeur d'un organisme certificateur

Responsable de stage : Emma CARROT, 06 31 03 02 99

Tarifs : Pas de participation pour les contributeurs VIVEA (sous condition d'être à jour des cotisations MSA et d'avoir validé le mail de consentement VIVEA)

Autres Publics : 434 € / Caution : 50 €

Moyens pédagogiques : Diaporama, "vrai ou faux", jeux, échanges.

Programme : Réglementation de l'Agriculture Biologique (AB). Démarches pour réaliser son dossier d'engagement sans difficulté. Aides existantes pour les exploitations en conversion vers l'AB. Déroulement d'un audit et sa préparation. Règles de vinification en AB. Maîtrise des adventices sans utilisation d'herbicide. Optimisation de la protection phytosanitaire d'un vignoble en AB. Focus sur la maîtrise du mildiou, de l'oïdium, du blackrot, des tordeuses de la grappe et de la flavescence dorée en Agriculture Biologique.

Introduction de la biodynamie en viticulture



Objectif

Identifier les principes de la biodynamie. Appliquer la biodynamie sur son exploitation.



Durée

2 jours = 14 heures



Date

En fonction de la demande



Prérequis

Aucun

Lieu : Chambre d'agriculture à Montblanc

Public : Agriculteurs/trices intéressés par la biodynamie

Intervenant : Vincent MASSON, BioDynamie Services

Responsable de stage : Emma CARROT, 06 31 03 02 99

Tarifs : Pas de participation pour les contributeurs VIVEA (sous condition d'être à jour des cotisations MSA et d'avoir validé le mail de consentement VIVEA)

Autres Publics : 434 € / Cautions 50 €

Moyens pédagogiques : Diaporama, support papier, échanges, visite d'exploitation.

Programme : Introduction aux bases de l'agriculture biodynamique. Retour sur les fondamentaux agronomiques (sol, nutrition des plantes, plants, mode de conduite...). Préparations de base de la biodynamie (500, 500P, 501, composts). Résultats d'expérimentation de terrain et de recherche institutionnelle. Mise en œuvre des pratiques (matériel, rythme du cosmos, utilisation des extraits de plante...). Visite d'un domaine en biodynamie.



QUELLE CERTIFICATION CHOISIR ?

Agriculture Biologique



Qu'est-ce que c'est ?

L'agriculture biologique repose sur une approche globale du système plante/sol/environnement. Elle est caractérisée par une conduite excluant les intrants chimiques de synthèse ainsi que les OGM

Textes de référence : Règlement (UE) 2018/848 et Règlement d'exécution (UE) 2021/1165.



Voir pages 20/22

Terra Vitis®



Qu'est-ce que c'est ?

Terra Vitis® est la certification écoresponsable en viticulture durable. Fondée sur les 3 piliers du Développement Durable, elle s'applique de la plantation à la mise en bouteille et intègre une dimension sociale et économique

Texte de référence : Cahier des Charges Terra Vitis® Rhône Méditerranée

Voir pages 20/22

Haute Valeur Environnementale



Qu'est-ce que c'est ?

La Haute Valeur Environnementale (HVE) correspond à la validation de plusieurs indicateurs environnementaux. Il s'agit du 3e niveau de la Certification Environnementale des Exploitations mise en place par le Ministère de l'Agriculture

Texte de référence : Décret n°2011-694 du 20/06/11 relatif à la certification environnementale des exploitations agricoles



2.2 AGROFORESTERIE

Concevoir son projet agroforestier



Objectif

Intégrer l'agroforesterie dans son système de production



Durée

2 jours = 14 heures



Date

En fonction de la demande



Prérequis

Aucun

Lieu : En fonction des stagiaires

Public : Agriculteurs/trices, candidats/es en parcours d'installation

Intervenants : Chargé de mission en agroforesterie, Chambre d'agriculture de l'Hérault

Responsable de stage : Jean-Christophe PETIT, 06 18 36 81 93

Tarifs : Pas de participation pour les contributeurs VIVEA (sous condition d'être à jour des cotisations MSA et d'avoir validé le mail de consentement VIVEA)

Autres Publics : 434 € / Caution 100 €

Moyens pédagogiques : Travail du groupe, exercice pratique : concevoir son projet agroforestier

Programme : Agroforesterie dans la diversité des pratiques et des enjeux économiques, sociologiques et environnementaux. Fonctionnement biologique des systèmes agroforestiers, étapes d'une plantation champêtre, principes de fonctionnement des systèmes agroforestiers. Impact du système agroforestier sur la ressource eau, sur l'érosion hydrique et d'amélioration de stockage de l'eau par restructuration biologique des sols, nouvelles sources de productions ligneuses et alimentaires, contribution de l'agroforesterie dans la valorisation des productions. Aménagements : structure et organisation, choix des essences, des fournitures, modes de gestion et de valorisation des produits ligneux et alimentaires, impact paysager de la plantation.

Développer l'agroforesterie en viticulture



Objectifs

Identifier l'agroforesterie viticole, ses intérêts avérés et potentiels.



Durée

1 jour = 7 heures



Date

En fonction de la demande



Prérequis

Aucun

Lieu : En fonction des stagiaires

Public : Viticulteurs/trices

Intervenante : Chargé de mission en agroforesterie, Chambre d'agriculture de l'Hérault.

Responsable de stage : Jean-Christophe PETIT, 06 18 36 81 93

Tarifs : Pas de participation pour les contributeurs VIVEA (sous condition d'être à jour des cotisations MSA et d'avoir validé le mail de consentement VIVEA)

Autres Publics : 217 € / Caution 100 €

Moyens pédagogiques : Échanges, exposé et visite terrain

Programme : Analyse des enjeux de l'implantation d'arbres au sein des parcelles viticoles. Étude des pratiques anciennes et actuelles. Résultats d'expérimentations. Conséquences et adaptations à envisager d'un point de vue réglementaire

Perspectives, freins et leviers.

Conséquences et adaptations à envisager d'un point de vue réglementaire. Aménagements arborés : structure et organisation, choix des essences, des fournitures, modes de gestion et de valorisation des produits ligneux et alimentaires

Agripredict, c'est quoi ?



AGRIPREDICT SERT À ANTICIPER LES PHÉNOMÈNES CLIMATIQUES EXTRÊMES, POUR L'ARBO ET LA VITI.

ALERTE PAR SMS ET EMAIL À J-7 POUR AGIR.

Uniquement pour les agriculteurs de l'Hérault
Pour recevoir des alertes, remplir le formulaire sur :
www.herault.chambre-agriculture.fr/agripredict



| ALERTE POUR AGIR |

www.agripredict.fr

Pour recevoir des alertes : 04 67 20 88 55

2.3 BIODIVERSITÉ ET AUXILIAIRES DE CULTURES

Auxiliaires agricoles et chauves-souris



Objectif

Réaliser un diagnostic écologique des Infrastructures Agro-Ecologiques. Identifier le fonctionnement et les facteurs de qualité des infrastructures agro écologiques (IAE). Intégrer des auxiliaires agricoles afin de limiter les intrants.



Durée

1 jour = 7 heures



Date

En fonction de la demande



Prérequis

Aucun

La haie : des enjeux pour mon exploitation à la réalisation de sa plantation



Objectif

Mettre en place et intégrer les haies sur son exploitation



Durée

1 jour = 7 heures



Date

Entre novembre 2023 et février 2024, en fonction de la demande



Prérequis

Aucun

La haie : gestion de l'entretien de ma haie en fonction de mes objectifs



Objectif

Entretien et tailler sa haie en fonction de services écosystémiques ou économiques attendus



Durée

1 jour = 7 heures



Date

Entre novembre 2023 et février 2024, en fonction de la demande



Prérequis

Avoir déjà réalisé la plantation de sa ou ses haies

Lieu : En fonction des stagiaires

Public : Agriculteurs/trices, salarié(e)s agricoles

Intervenant : Rodolphe MAJUREL, expert en auxiliaires, Bativersité

Responsable de stage : Séverine HENIN, 06 18 36 83 15

Tarifs : Pas de participation pour les contributeurs VIVEA (sous condition d'être à jour des cotisations MSA et d'avoir validé le mail de consentement VIVEA)
Autres Publics : 217 € / Caution 50 €

Moyens pédagogiques : Diaporama, exercices pratiques sur parcelles, réflexion collective

Programme : Notion d'écologie et de biologie des auxiliaires agricoles. Influences des pratiques agricoles sur les auxiliaires agricoles. Présentation des habitats de chiroptères, et des indices de détection de leur présence. Diagnostic du potentiel écologique.

Détermination des grands groupes d'infrastructures agroécologiques (IAE). Détermination du potentiel des auxiliaires en fonction des IAE et de la saisonnalité. Pose d'un abri à chauve-souris permettant l'optimisation de leur présence pour lutter contre les ravageurs nocturnes.

Lieu : En fonction des inscrits

Public : Agriculteurs/trices, salarié(e)s agricoles, candidats/es en parcours d'installation

Intervenant : Chargé de mission agroforesterie, Chambre d'agriculture de l'Hérault

Responsable de stage : Jean-Christophe PETIT, 06 18 36 81 93

Tarifs : Pas de participation pour les contributeurs VIVEA (sous condition d'être à jour des cotisations MSA et d'avoir validé le mail de consentement VIVEA)
Autres Publics : 217 € / Caution 50 €

Moyens pédagogiques : Exposé, échanges participatifs et terrain

Programme : Acquisition des enjeux potentiels liés à l'implantation de la haie. Conception d'une haie adaptée à mes enjeux sur l'exploitation. Acquisition des différentes étapes de sa mise en place.

Évaluation de la faisabilité et ressources possibles. Choix des essences, des fournitures, modes de gestion et de valorisation des produits ligneux et alimentaires

Lieu : En fonction des inscrits

Public : Agriculteurs/trices, salarié(e)s agricoles, candidats/es en parcours d'installation

Intervenant : Chargé de mission agroforesterie, Chambre d'agriculture de l'Hérault

Responsable de stage : Jean-Christophe PETIT, 06 18 36 81 93

Tarifs : Pas de participation pour les contributeurs VIVEA (sous condition d'être à jour des cotisations MSA et d'avoir validé le mail de consentement VIVEA)
Autres Publics : 217 € / Caution 50 €

Moyens pédagogiques : Théorie en salle et démonstration et pratique sur le terrain

Programme : Acquisition des différentes modalités de taille des arbres et arbustes en fonction des enjeux assignés à ma haie.

Démonstration sur le terrain et mise en pratique.

2.4 CERTIFICATIONS ET RÉGLEMENTATION ENVIRONNEMENTALES

2.4.1 CERTIFICATIONS

De la HVE (haute valeur environnementale) à TERRA VITIS®



Objectif

Positionner son exploitation face à la certification Terra Vitis® avec les acquis de la HVE.



Durée

1,5 jours = 10 heures 30



Date

De septembre 2023 à mars 2024, en fonction des demandes



Prérequis

Être certifié ou formé à la HVE

Engager une certification TERRA VITIS®



Objectif

Positionner son exploitation face à la certification Terra Vitis®



Durée

2,5 jours = 17 heures 30



Date

De septembre 2023 à mars 2024



Prérequis

Adhérer à Terra Vitis®



Lieu : Caves coopératives

Public : Viticulteurs/trices et vigneron/ronnes certifiés ou formés HVE

Intervenantes : Elodie REBOUL ou Louise BOUSSELIN, conseillères viticole, Chambre d'agriculture de l'Hérault. Lorie CHAVIDA, animatrice Terra Vitis®

Responsable de stage : Elodie REBOUL, 06 15 65 36 00

Tarifs : Pas de participation pour les contributeurs VIVEA (sous condition d'être à jour des cotisations MSA et d'avoir validé le mail de consentement VIVEA)

Autres Publics : 336 € / Caution 50 €

Moyens pédagogiques : Exposé participatif, fiches supports, PowerPoint, vidéo, ateliers

Programme : Contexte global favorable à la démarche Terra Vitis®. Valeurs et fonctionnement de l'association Terra Vitis®.

Processus de certification (formation et audit), engagements du cahier des charges 2021/2022.

Positionnement de son exploitation vis-à-vis des exigences de Terra Vitis par rapport à la HVE, plan d'action pour être en conformité avec le cahier des charges et non-conformités 2021.



Lieu : Caves coopératives

Public : Viticulteurs/trices et vigneron/ronnes

Intervenantes : Elodie REBOUL ou Louise BOUSSELIN, conseillères viticole, Chambre d'agriculture de l'Hérault. Lorie CHAVIDA, animatrice Terra Vitis®

Responsable de stage : Elodie REBOUL, 06 15 65 36 00

Tarifs : Pas de participation pour les contributeurs VIVEA (sous condition d'être à jour des cotisations MSA et d'avoir validé le mail de consentement VIVEA)

Autres Publics : 560 € / Caution 50 €

Moyens pédagogiques : Exposé participatif, PowerPoint, fiche d'évaluation, ateliers autour des exigences du cahier des charges pour préparer sa certification

Programme : Demande du marché. Démarche Terra Vitis® (valeurs et fonctionnement de l'association Terra Vitis®, reconnaissance de la certification) et de ses spécificités, engagements du cahier des charges 2021/2022 avec apports technique et réglementaire. Méthodologie d'auto-diagnostic préalable à l'engagement dans la démarche Terra Vitis®. Outils de traçabilité et plan d'action permettant l'engagement dans la démarche Terra Vitis®.

Evolution du cahier des charges de la Haute Valeur Environnementale



Objectif

Identifier les nouveaux éléments du cahier des charges HVE



Durée

1 jour = 7 heures



Date

De novembre 2023 à mars 2024



Prérequis

Être déjà certifié HVE

Passeport pour la Haute Valeur Environnementale



Objectif

Positionner son exploitation face la certification HVE



Durée

2 jours = 14 heures



Date

De novembre 2023 à mars 2024



Prérequis

Souhaiter intégrer la certification HVE



Aptitude

Avoir des connaissances de base sur la certification HVE



Lieu : En fonction des inscrits

Public : Agriculteurs/trices

Intervenante : Marine PITHON, ingénieure-conseil agroécologie et viticulture durable, Chambre d'agriculture de l'Hérault, Maëva DUREPAIRE, conseillère spécialisée

Responsable de stage : Marine PITHON, 06 14 13 08 16

Tarifs : Pas de participation pour les contributeurs VIVEA (sous condition d'être à jour des cotisations MSA et d'avoir validé le mail de consentement VIVEA)

Autres Publics : 224 € / Caution : 50 €

Moyens pédagogiques : Diaporama, exercices pratiques, réflexion collective

Programme : Identification des nouveautés du cahier des charges. Positionnement de son exploitation par rapport à ces évolutions. Leviers techniques permettant de s'adapter.



Lieu : Chambre d'agriculture à Lattes, Montblanc ou cave

Public : Agriculteurs/trices de l'Hérault (toutes filières dont éleveurs)

Intervenante : Marine PITHON, ingénieure-conseil agroécologie et viticulture durable, Chambre d'agriculture de l'Hérault

Responsable de stage : Marine PITHON, 06 14 13 08 16

Tarifs : Pas de participation pour les contributeurs VIVEA (sous condition d'être à jour des cotisations MSA et d'avoir validé le mail de consentement VIVEA)

Autres Publics : 448 € / Caution : 50 €

Moyens pédagogiques : Diaporama, exercices pratiques sur parcelle, réflexion collective, évaluation de l'exploitation au regard du référentiel des niveaux 2 ou 3

Programme : Niveaux de certification environnementale.
Niveau 1 : respect des exigences environnementales, de la conditionnalité.
Niveau 2 : respect d'un référentiel comportant 16 exigences, efficaces pour l'environnement.
Niveau 3 : qualifié de "Haute Valeur Environnementale".



S'adapter au nouveau référentiel HVE via Mes Parcelles



Objectif

Identifier les indicateurs du nouveau référentiel HVE. Tracer ses indicateurs sur le logiciel Mes Parcelles. Se positionner par rapport au nouveau référentiel.



Durée

1 jour = 7 heures



Date

En fonction de la demande



Prérequis

Être certifié HVE



Aptitude

Avoir des connaissances de base sur la certification HVE

Lieu : Chambre d'agriculture ou caves coopératives

Public : Viticulteurs/trices certifié(e)s HVE et abonné(e)s au logiciel Mes Parcelles, de l'Hérault

Intervenante : Julie OUTRE, chargée de mission Mes Parcelles; Marine PITHON, ingénieure-conseil agroécologie et viticulture durable - Chambre d'agriculture de l'Hérault

Responsable de stage : Julie OUTRE 06 40 21 60 73

Tarifs : Pas de participation pour les contributeurs VIVEA (sous condition d'être à jour des cotisations MSA et d'avoir validé le mail de consentement VIVEA)

Autres Publics : 224 € / Caution : 50 €

Moyens pédagogiques : Outil Mes Parcelles, cartographie, tableau de traçabilité, exercices pratiques

Programme : Les nouveaux indicateurs de la partie biodiversité : Méthodes de calcul et comment les appliquer par rapport à son exploitation. Les nouveaux indicateurs de la partie phytosanitaire : Méthodes de calcul et comment les appliquer par rapport à son exploitation. Lien entre le calcul IFT Mes Parcelles et l'outil calculette du Ministère. Bilan azoté : entrées et sorties. Compositions des fertilisants. Mes parcelles : l'outil pour tracer et calculer ces indicateurs.



Pour d'autres besoins sur Mes Parcelles, contacter Julie OUTRE - 06 40 21 60 73

2.4.2 RÉGLEMENTATION

Obtention du CERTIPHYTO (décideur ou opérateur)



Objectif

Obtenir son CERTIPHYTO



Durée

2 jours = 14 heures



Date

Toute l'année



Prérequis

Opérateur : Être en charge d'appliquer les produits phytosanitaires

Décideur : Être en charge d'appliquer et d'acheter les produits phytosanitaires

Lieu : Chambre d'agriculture à Montblanc

Public :

- Décideur : Agriculteurs/trices ou salarié(e)s agricoles qui achètent et appliquent les produits phytopharmaceutiques
- Opérateur : Salarié(e)s agricoles qui appliquent les produits phytopharmaceutiques

Intervenant : Gilbert OULES, consultant agronomie et environnement

Responsable de stage : Jennifer STADLER, 04 67 20 88 24

Tarifs : Pas de participation pour les contributeurs VIVEA (sous condition d'être à jour des cotisations MSA et d'avoir validé le mail de consentement VIVEA)

Autres Publics : 224 € / Caution : 50 €

Moyens pédagogiques : Tests, échanges collectifs, diaporama

Programme : Réglementation en vigueur en matière d'utilisation durable de produits phytopharmaceutiques. Risques pour la santé liés à l'utilisation des produits phyto.

Techniques alternatives à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques. Choix du produit phytosanitaire en fonction de différents paramètres (efficacité, propriétés liées à la substance active, toxicité...).

Comparaison de l'utilisation des produits phyto et des techniques alternatives.

Renouvellement du CERTIPHYTO



Objectif

Renouveler son CERTIPHYTO



Durée

1 jour = 7 heures



Date

Toute l'année



Prérequis

Être détenteur du CERTIPHYTO initial

Opérateur : Être en charge d'appliquer les produits phytosanitaires

Décideur : Être en charge d'appliquer et d'acheter les produits phytosanitaires

Lieu : Chambre d'agriculture à Lattes, Montblanc ou cave

Public : Agriculteurs/trices et salarié(e)s agricoles se situant dans la période de renouvellement (voir date de fin de validité)

Intervenant : Conseiller viticole du secteur, Chambre d'agriculture

Responsable de stage : Jennifer STADLER, 04 67 20 88 24

Tarifs : Pas de participation pour les contributeurs VIVEA (sous condition d'être à jour des cotisations MSA et d'avoir validé le mail de consentement VIVEA)

Autres Publics : 200 € / Caution 50 €

Moyens pédagogiques : Jeux du chapeau, échanges collectifs, diaporama

Programme : Risques liés à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques, dangerosité des produits, Situations d'exposition aux dangers : avant, pendant et après l'application. Catégories de populations sensibles. Évolutions et obligations réglementaires (zones de non-traitement, contrôles pulvérisateurs, mélanges, local, délais de rentrée...). Techniques alternatives à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques et résultats d'expérimentation.



CONSEIL STRATÉGIQUE PHYTO

Pour respecter la réglementation d'utilisation des produits phytosanitaires en 2024

POURQUOI réaliser le conseil stratégique phytosanitaire ?

- La loi Egalim impose de recourir à un conseil stratégique à l'utilisation des produits phytosanitaires (CSP) au 31 décembre 2023.

- **DISPOSER D'UN CSP SERA OBLIGATOIRE POUR RENOUVELER VOTRE CERTIPHYTO A PARTIR DE 2024.**



NOS POINTS FORTS



Un diagnostic complet de vos pratiques phytosanitaires avec vos atouts et contraintes d'exploitation



Un plan d'actions personnalisé réalisé par un conseiller titulaire du certiphyto, avec des leviers clefs et stratégiques adaptés à votre exploitation



L'occasion de sécuriser vos démarches avec un accompagnement réglementaire à la carte



2.5 FRUITS ET LÉGUMES

Aspergeraie : implantation et conduite culturale en Agriculture Biologique et raisonnée



Objectif

Gérer les itinéraires culturaux de l'asperge



Durée

2 jours = 14 heures



Dates

En fonction de la demande



Prérequis

Aucun



Lieu : Sudexpe à Marsillargues

Public : Agriculteurs/trices, salarié(e)s agricoles, candidats/es en cours d'installation

Intervenant : Gilles L'EVEQUE, conseiller spécialisé asperge, Chambre d'agriculture de Gironde

Responsable de stage : Hélène TEISSEDRE-LEMOINE,
06 18 36 83 20

Tarifs : Pas de participation pour les contributeurs VIVEA (sous condition d'être à jour des cotisations MSA et d'avoir validé le mail de consentement VIVEA)

Autres Publics : 378 € / Caution 50 €

Moyens pédagogiques : Diaporamas, échanges collectifs, visite d'une aspergeraie

Programme : Mise en place de l'aspergeraie : choix variétal, préparation du sol, fumure de fond et plantation.

Conduite de la culture : gestion de la fertilisation, maîtrise de l'enherbement, pilotage de l'irrigation, reconnaissance des maladies et ravageurs, protection de l'asperge en agriculture biologique et raisonnée, déclenchement récolte, conditionnement et conservation. Approche technico-économique : Coûts de plantation et d'entretien.

Créer un atelier de maraîchage diversifié



Objectif

Identifier les bases techniques et économiques de production



Durée

2 jours = 14 heures



Date

En fonction de la demande



Prérequis

Aucun



Lieu : Chambre d'agriculture à Lattes

Public : Agriculteurs/trices, salarié(e)s agricoles, candidats/es en cours d'installation

Intervenantes : Rebecca POTTIEZ, conseillère entreprise, Chambre d'agriculture de l'Hérault. Hélène TEISSEDRE-LEMOINE, chargée de mission maraîchage, PPAM, oléiculture, Chambre d'agriculture de l'Hérault - ADVAH

Responsable de stage : Hélène TEISSEDRE-LEMOINE,
06 18 36 83 20

Tarifs : Pas de participation pour les contributeurs VIVEA (sous condition d'être à jour des cotisations MSA et d'avoir validé le mail de consentement VIVEA)

Autres Publics : 378 € / Caution 50 €

Moyens pédagogiques : Diaporamas, échanges collectifs, visite d'une exploitation maraîchère

Programme : Présentation de l'étude de marché et des circuits de commercialisation. Bases techniques de production : calendriers de production, planification des cultures. Approche technico-économique : temps de travaux, coûts de production et plan de trésorerie. Visite d'une exploitation maraîchère.



Créer un atelier de petits fruits en agriculture biologique



Objectif

Gérer les itinéraires culturaux des petits fruits



Durée

1 jour = 7 heures



Date

En fonction de la demande



Prérequis

Aucun

Lieu : Chambre d'agriculture à Lattes ou Montblanc

Public : Agriculteurs/trices, salarié(e)s agricoles, candidats/es en cours d'installation

Intervenante : Héléna DEPLAUDE, conseillère spécialisée petits fruits, Chambre d'agriculture de l'Ardèche

Responsable de stage : Hélène TEISSEDDRE-LEMOINE,
06 18 36 83 20

Tarifs : Pas de participation pour les contributeurs VIVEA (sous condition d'être à jour des cotisations MSA et d'avoir validé le mail de consentement VIVEA)

Autres Publics : 189 € / Cautions 50 €

Moyens pédagogiques : Documentation, diaporamas, échanges collectifs.

Programme : Exigences pédoclimatiques des petits fruits.

Mise en place de l'atelier : choix variétal, préparation du sol, fumure de fond et plantation. Conduite de l'atelier, pour chaque espèce : physiologie, palissage, gestion de la fertilisation, maîtrise de l'enherbement, pilotage de l'irrigation, reconnaissance des maladies et ravageurs, protection des cultures en agriculture biologique, déclenchement de récolte et conservation.

Approche technico-économique : Coûts de plantation et d'entretien.

Étude d'un projet de diversification avec la culture de chanvre CBD



Objectif

Identifier le cadre politico-juridique pour une production de cannabidiol. Identifier l'itinéraire cultural du chanvre CBD.



Durée

1 jour = 7 heures



Date

En fonction de la demande



Prérequis

Aucun



Lieu : Chambre d'agriculture à Lattes

Public : Agriculteurs/trices, salarié(e)s agricoles, candidats/es en cours d'installation

Intervenant : Jérémy GAILLARD, Expert en chanvre « bien-être » - Ferme bio de Pigerolles (23).

Responsable de stage : Hélène TEISSEDDRE-LEMOINE,
06 18 36 83 20

Tarifs : Pas de participation pour les contributeurs VIVEA (sous condition d'être à jour des cotisations MSA et d'avoir validé le mail de consentement VIVEA)

Autres Publics : 224 € / Cautions 50 €

Moyens pédagogiques : Diaporamas, échanges collectifs

Programme : Cadre réglementaire du chanvre CBD. Physiologie du chanvre et exigences pédoclimatiques. Conduite culturale d'une chanvrière : choix variétal, semis, élevage et durcissement des plants, maîtrise de l'enherbement, pilotage de l'irrigation, raisonnement des apports d'engrais, protection phytosanitaire, taille, déclenchement récolte et transformation. Etat des lieux de la filière chanvre CBD et des marchés en France. Approche technico-économique.

Étude d'un projet de diversification avec la culture des plantes à parfum, aromatiques et médicinales (PPAM) en Agriculture Biologique.



Objectif

Evaluer la faisabilité d'un atelier PPAM sur son exploitation



Durée

1 jour = 7 heures



Date

En fonction de la demande



Prérequis

Aucun

Lieu : Chambre d'agriculture à Bédarieux

Public : Agriculteurs/trices, salarié(e)s agricoles, candidat/es en cours d'installation

Intervenante : Hélène TEISSEDDRE-LEMOINE, chargée de mission Maraîchage, PPAM, Oléiculture, Agrilocal34 - Chambre d'agriculture de l'Hérault-ADVAH

Responsable de stage : Hélène TEISSEDDRE-LEMOINE, 06 18 36 83 20

Tarifs : Pas de participation pour les contributeurs VIVEA (sous condition d'être à jour des cotisations MSA et d'avoir validé le mail de consentement VIVEA)

Autres Publics : 189 € / Caution : 50 €

Moyens pédagogiques : Diaporamas, échanges collectifs, visite d'un groupement de producteurs

Programme : État des lieux de la filière et des marchés. Principaux acheteurs en Occitanie : besoins et exigences des entreprises. Présentation des itinéraires culturels. Approche technico-économique. Présentation du fonctionnement et des attentes de la SCIC BIO ORB PPAM.

Maîtriser l'irrigation des cultures maraîchères et fruitières, réseau d'irrigation et pilotage



Objectif

Mettre en place un réseau d'irrigation



Durée

2 jours = 14 heures



Date

En fonction de la demande



Prérequis

Aucun

Lieu : Chambre d'agriculture à Montblanc

Public : Agriculteurs/trices, salarié(e)s agricoles, candidats/es en cours d'installation

Intervenant : Simon CORDIER, conseiller irrigation, CRIIAM Sud

Responsable de stage : Hélène TEISSEDDRE LEMOINE, 06 18 36 83 20

Tarifs : Pas de participation pour les contributeurs VIVEA (sous condition d'être à jour des cotisations MSA et d'avoir validé le mail de consentement VIVEA)

Autres Publics : 378 € / Caution : 50 €

Moyens pédagogiques : Diaporamas, échanges collectifs, visite de parcelles

Programme : Notions de débit et de pression, choix d'une pompe adaptée aux besoins en eau. Présentation des éléments d'un réseau d'irrigation et leur utilité, avantages et inconvénients de chaque type de matériel d'irrigation, doses et fréquences d'irrigation en fonction du type de sol et de la culture.

Présentation des outils d'aide à la décision et interprétation de données recueillies.



Maîtriser la conduite culturale du fraisier en Agriculture Biologique et raisonnée



Objectif

Gérer la conduite culture du fraisier



Durée

1 jour = 7 heures



Date

En fonction de la demande



Prérequis

Aucun

Lieu : Chambre d'agriculture à Lattes ou Montblanc

Public : Agriculteurs/trices, salarié(e)s agricoles, candidats/es en cours d'installation

Intervenant : Philippe CAILLOL, ingénieur-conseil maraîchage diversification Agriculture Biologique, Chambre d'agriculture Gard

Responsable de stage : Hélène TEISSEDDRE-LEMOINE, 06 18 36 83 20

Tarifs : Pas de participation pour les contributeurs VIVEA (sous condition d'être à jour des cotisations MSA et d'avoir validé le mail de consentement VIVEA)

Autres Publics : 189 € / Caution 50 €

Moyens pédagogiques : Diaporamas, échanges collectifs

Programme : Mise en place de la culture : choix variétal, type de plants, préparation du sol et plantation. Conduite de la culture : physiologie du fraisier, qualité de la pollinisation, gestion de la fertilisation, maîtrise de l'enherbement, pilotage de l'irrigation, reconnaissance des maladies et ravageurs, protection phytosanitaire de la fraise et déclenchement récolte.

Maîtriser la conduite culturale de légumes de saison (automne/hiver et printemps/été)



Objectif

Gérer les itinéraires culturels des légumes



Durée

1 jour = 7 heures



Date

En fonction de la demande



Prérequis

Aucun



Lieu : Chambre d'agriculture à Lattes ou Montblanc

Public : Agriculteurs/trices, salarié(e)s agricoles, candidats/es en cours d'installation

Intervenante : Catherine Mazollier, référente régionale maraîchage bio PACA, GRAB Avignon

Responsable de stage : Hélène TEISSEDDRE-LEMOINE, 06 18 36 83 20

Tarifs : Pas de participation pour les contributeurs VIVEA (sous condition d'être à jour des cotisations MSA et d'avoir validé le mail de consentement VIVEA)

Autres Publics : 217 € / Caution 50 €

Moyens pédagogiques : Diaporamas, échanges collectifs

Programme : Mise en place et conduite des cultures : choix variétal, préparation du sol, gestion de la fertilisation, maîtrise de l'enherbement, pilotage de l'irrigation, reconnaissance des maladies et ravageurs, protection des légumes en agriculture biologique.

Maîtriser le séchage et le conditionnement des PPAM



Objectif

Pratiquer les techniques de séchage et de conditionnement des plantes



Durée

1 jour = 7 heures



Date

En fonction de la demande



Prérequis

Aucun

Lieu : Chambre d'agriculture à Lattes ou Montblanc

Public : Agriculteurs/trices, salarié(e)s agricoles, candidats/es en cours d'installation

Intervenants : Juliette WALEK, formatrice en herboristerie du CFPPA de Nyons

Responsable de stage : Hélène TEISSEDRE-LEMOINE, 06 18 36 83 20

Tarifs : Pas de participation pour les contributeurs VIVEA (sous condition d'être à jour des cotisations MSA et d'avoir validé le mail de consentement VIVEA)

Autres Publics : 189 € / Caution 50 €

Moyens pédagogiques : Diaporamas, échanges collectifs

Programme : Différents types de séchoirs, techniques de conservation des plantes sèches, éléments de contrôle qualité des plantes sèches, conditionnement et réglementation de la vente. Fabrication de tisanes : mode opératoire, matériel nécessaire et conditionnements possibles.

Mettre en place un verger d'amandiers



Objectif

Identifier la filière de l'amande, acquérir les bases de l'itinéraire technique d'un verger



Durée

1 jour = 7 heures



Date

En fonction de la demande



Prérequis

Aucun

Lieu : Chambre d'agriculture à Montblanc

Public : Agriculteurs/trices, salarié(e)s agricoles, candidats/es en cours d'installation

Intervenants : Hervé LAGRANGE, technicien, Sud Amandes

Responsable de stage : Cyril SEVELY, 06 26 53 09 61

Tarifs : Pas de participation pour les contributeurs VIVEA (sous condition d'être à jour des cotisations MSA et d'avoir validé le mail de consentement VIVEA)

Autres Publics : 189 € / Caution 50 €

Moyens pédagogiques : Diaporamas, échanges collectifs, visite de parcelles

Programme : Marché de l'amande. Gestion de la production : mise en place du verger, choix variétal. Taille de formation et formes de conduite du verger, nutrition, protection phytosanitaire, gestion de la récolte. Aspects économiques et coûts de production.

Mettre en place un verger de figuiers



Objectif

Identifier la filière de la figue, acquérir les bases de l'itinéraire technique d'un verger



Durée

1 jour = 7 heures



Date

En fonction de la demande



Prérequis

Aucun

Lieu : Chambre d'agriculture à Lattes ou Montblanc

Public : Agriculteurs/trices, salarié(e)s agricoles, candidats/es en cours d'installation

Intervenant : Bernard PEYRE, consultant spécialisé dans la filière de la figue

Responsable de stage : Cyril SEVELY, 06 26 53 09 61

Tarifs : Pas de participation pour les contributeurs VIVEA (sous condition d'être à jour des cotisations MSA et d'avoir validé le mail de consentement VIVEA)

Autres Publics : 189 € / Caution 50 €

Moyens pédagogiques : Diaporamas, échanges collectifs, visite de parcelles

Programme : Marché mondial et national de la figue, débouchés, notions de coût de production et de prix de revient. Gestion de la production, types variétaux, caractéristiques des principales variétés, itinéraire technique, chantier de récolte, conservation et mise en marché. Contraintes à la plantation, formes de verger couramment mises en place, notions de formation et de taille des arbres, autres interventions au verger.

Mettre en place un verger de grenadiers



Objectif

Conduire un verger de grenadiers



Durée

2 jours = 14 heures



Date

En fonction de la demande



Prérequis

Aucun

Lieu : Sudexpé à Marsillargues et CFPPA de Théza (66)

Public : Agriculteurs/trices en recherche d'activité de diversification

Intervenants : Xavier CRETE, ingénieur, Sudexpé. Céline NAHAN, formatrice Centre de Formation professionnelle et de Promotion Agricole

Responsable de stage : Cyril SEVELY, 06 26 53 09 61

Tarifs : Pas de participation pour les contributeurs VIVEA (sous condition d'être à jour des cotisations MSA et d'avoir validé le mail de consentement VIVEA)

Autres Publics : 434 € / Caution 50 €

Moyens pédagogiques : Documentation, diaporamas, échanges collectifs, visite d'un atelier de transformation et visite de vergers.

Programme : Marché mondial et national de la grenade. Physiologie de l'espèce, diversité variétale.

Taille de formation et formes de conduite du verger, nutrition, protection phytosanitaire, gestion de la récolte. Aspects économiques et coûts de production.

Mettre en place un verger de kakis



Objectif

Identifier la filière du kaki et l'itinéraire technique d'un verger



Durée

1 jour = 7 heures



Date

En fonction de la demande



Prérequis

Aucun

Lieu : Sudexpé à Marsillargues

Public : Agriculteurs/trices et candidats/es en cours d'installation

Intervenant : Xavier CRETE, ingénieur, Sudexpé

Responsable de stage : Cyril SEVELY, 06 26 53 09 61

Tarifs : Pas de participation pour les contributeurs VIVEA (sous condition d'être à jour des cotisations MSA et d'avoir validé le mail de consentement VIVEA)

Autres Publics : 189 € / Caution 50 €

Moyens pédagogiques : Diaporamas, échanges collectifs, visite de parcelles

Programme : Marché du kaki, débouchés potentiels, notions de coût de production et de prix de revient. Gestion de la production : types variétaux, caractéristiques des principales variétés, itinéraire technique, chantier de récolte, conservation et mise en marché.

Contraintes à la plantation, formes de verger couramment mises en place, notions de formation et de taille des arbres, autres interventions au verger.

Oléiculture : Implantation et conduite du verger en Agriculture Biologique et raisonnée



Objectif

Gérer la conduite culturale de l'olivier



Durée

2 jours = 14 heures



Date

En fonction de la demande



Prérequis

Aucun



Lieu : Chambre d'agriculture à Lattes ou Montblanc

Public : Agriculteurs/trices, salarié(e)s agricoles, candidats/es en cours d'installation

Intervenante : Hélène TEISSEDRE LEMOINE, chargée de mission maraîchage, PPAM, Chambre d'agriculture de l'Hérault - ADVAH

Responsable de stage : Hélène TEISSEDRE-LEMOINE, 06 18 36 83 20

Tarifs : Pas de participation pour les contributeurs VIVEA (sous condition d'être à jour des cotisations MSA et d'avoir validé le mail de consentement VIVEA)

Autres Publics : 189 € / Caution : 50 €

Moyens pédagogiques : Diaporamas, échanges collectifs

Programme : Présentation de la filière oléicole nationale et locale, exigences pédoclimatiques et physiologie de l'olivier.

Mise en place du verger : préparation du sol, fumure de fond, choix variétal, plantation, taille de formation.

Conduite culturale : taille, maîtrise de l'enherbement, gestion de la fertilisation, pilotage de l'irrigation, reconnaissance des maladies et ravageurs, protection de l'olivier en agriculture biologique et raisonnée, déclenchement récolte. Approche technico-économique : coûts de plantation et d'entretien.

Raisonner la conduite d'un verger de pêchers et abricotiers



Objectif

Raisonner la conduite du verger de pêchers et d'abricotiers sur toutes les facettes de l'itinéraire technique



Durée

4 jours = 28 heures



Dates

4 jours répartis entre février et octobre 2024



Prérequis

Aucun

Lieu : Terrain (à définir)

Public : Agriculteurs/trices, salarié(e)s agricoles, candidat/es en parcours d'installation

Intervenant : Cyril SEVELY, chargé de mission fruits et légumes Chambre d'agriculture de l'Hérault

Responsable de stage : Cyril SEVELY, 06 26 53 09 61

Tarifs : Pas de participation pour les contributeurs VIVEA (sous condition d'être à jour des cotisations MSA et d'avoir validé le mail de consentement VIVEA)

Autres Publics : 756 € / Caution 100 €

Moyens pédagogiques : Diaporamas, échanges collectifs, visite de verger

Programme : Maîtrise de la charge des pêchers et abricotiers adultes par la taille, éclaircissage à la fleur, au bâton, manuel.

Former les jeunes pêchers et abricotiers de 1^{ère} et 2^e feuille, stratégies de protection du pêcher et de l'abricotier en production fruitière intégrée et en agriculture biologique. Restructuration d'un verger installé d'abricotiers, gestion de la vigueur des pêchers par la taille d'automne, opérations d'égourmandage. Bilan technique et commercial de la saison, points de vigilance.

Raisonner la conduite d'un verger de pommiers



Objectif

Raisonner la conduite du verger de pommiers sur toutes les facettes de l'itinéraire technique



Durée

4 jours = 28 heures



Dates

4 jours répartis dans l'année de février à octobre 2024



Prérequis

Aucun

Lieu : Sur parcelle (à définir)

Public : Agriculteurs/trices, salarié(e)s agricoles, candidats/es en parcours d'installation

Intervenant : Cyril SEVELY, chargé de mission fruits et légumes, Chambre d'agriculture de l'Hérault

Responsable de stage : Cyril SEVELY, 06 26 53 09 61

Tarifs : Pas de participation pour les contributeurs VIVEA (sous condition d'être à jour des cotisations MSA et d'avoir validé le mail de consentement VIVEA)

Autres Publics : 756 € / Caution 100 €

Moyens pédagogiques : Diaporamas, échanges collectifs, visite de vergers

Programme : Maîtrise de la charge des pommiers adultes par la taille et l'éclaircissage. Stratégies de protection du pommier en production fruitière intégrée et en agriculture biologique. Restructuration d'un verger installé, gestion de l'égourmandage, formation des jeunes pommiers. Bilan technique et commercial de la saison, points de vigilance.

3. MATÉRIEL MÉCANIQUE

Conduite d'un tracteur



Objectif

Conduire un tracteur agricole en toute sécurité, entretenir son tracteur



Durée

3 jours = 21 heures



Date

17 - 19 et 24 octobre 2023
Une deuxième session en mars 2024, selon la demande



Prérequis

Aucun
Condition particulière : Venir en tenue de travail

Lieu : Domaine de la Grassette à Servian

Public : Agriculteurs/trices, salarié(e)s agricoles

Intervenant : Emmanuel COLIN, conseiller machinisme CUMA34. Simon FRAISSE, conseiller MSA

Responsable de stage : Jennifer STADLER, 04 67 20 88 24

Tarifs : Pas de participation pour les contributeurs VIVEA (sous condition d'être à jour des cotisations MSA et d'avoir validé le mail de consentement VIVEA)

Autres Publics : 567 € / Caution 100 €

Moyens pédagogiques : Documentation, échanges collectifs, exercices pratiques

Programme : Boîte de vitesse et différentes gammes, définition des 3 boîtes de vitesse, relevage, prise de force, embrayage, hydraulique, freinage. Sécurité du tracteur, différents niveaux à vérifier, graissage, pneumatiques. Attelage remorque, conduite avec une remorque. Conduite sur la route, conditions de sécurité et la pratique. Attelages 3 points avec prise de force. Travail du sol avec cadre : réglage, contrôle d'effort, l'entretien. Travail du sol avec rotation : réglage, l'entretien, la sécurité, le niveau de réglage.

Eco conduite du tracteur



Objectif

Identifier les leviers permettant de limiter la consommation de carburant



Durée

1 jour = 7 heures



Date

En fonction de la demande



Prérequis

Aucun

Lieu : En fonction des inscrits

Public : Agriculteurs/trices, salarié(e)s agricoles

Intervenant : Christophe AUVERGNE, conseiller machinisme, Chambre d'agriculture de l'Hérault

Responsable de stage : Christophe AUVERGNE, 06 12 51 78 44

Tarifs : Pas de participation pour les contributeurs VIVEA (sous condition d'être à jour des cotisations MSA et d'avoir validé le mail de consentement VIVEA)

Autres Publics : 189 € / Caution : 50 €

Moyens pédagogiques : Diaporamas, échanges collectifs, pratique terrain

Programme : En salle : liste des leviers permettant de limiter la consommation de carburant, connaissance du moteur, entretien, pneumatiques, liaison tracteur outils...

Sur le terrain : après installation sur un tracteur d'un système de mesure de la consommation, recherche de la plus faible consommation/ha pour un outil de travail du sol et recherche de la meilleure consommation pour un parcours sur la route.

Machine à vendanger



Objectif

Conduire, régler et entretenir une machine à vendanger



Durée

4 jours = 28 heures



Dates

En fonction de la demande



Prérequis

Aucun

Lieu : Lycée Bonne Terre de Pézenas

Public : Agriculteurs/trices et salarié(e)s agricoles

Intervenant : Emmanuel COLIN, conseiller machinisme CUMA 34

Responsable de stage : Jennifer STADLER, 04 67 20 88 24

Tarifs : Pas de participation pour les contributeurs VIVEA (sous condition d'être à jour des cotisations MSA et d'avoir validé le mail de consentement VIVEA)

Autres Publics : 756 € / Caution : 100 €

Moyens pédagogiques : Exposé participatif, PowerPoint, exercices pratiques (entretien et conduite)

Programme : Présentation générale du moteur, réglage et entretien de la machine à vendanger. Sécurité autour de la machine à vendanger. Choix de sa machine en fonction de ses besoins. Conduite de la machine à vendanger : dans les rangs, dans les parcelles, tourner.

Optimiser la qualité de pulvérisation



Objectif

Utiliser et régler son pulvérisateur pour optimiser ses traitements



Durée

1 jour = 7 heures



Date

En fonction de la demande



Prérequis

Aucun

Lieu : Caves coopératives

Public : Agriculteurs/trices, salarié(e)s agricoles

Intervenant : Christophe AUVERGNE, conseiller machinisme, Chambre d'agriculture de l'Hérault

Responsable de stage : Christophe AUVERGNE, 06 12 51 78 44

Tarifs : Pas de participation pour les contributeurs VIVEA (sous condition d'être à jour des cotisations MSA et d'avoir validé le mail de consentement VIVEA)

Autres Publics : 189 € / Caution 50 €

Moyens pédagogiques : Diaporamas, échanges collectifs, pratique sur la parcelle

Programme : Connaissance des technologies de pulvérisation. Connaissance du fonctionnement d'un pulvérisateur. Calcul des réglages d'un pulvérisateur : débit, volume, répartition. Mesure de vitesse, prise de débit en conditions réelles.

Optimiser le travail du sol : désherbage mécanique



Objectif

Utiliser et régler un outil de désherbage mécanique



Durée

1 jour = 7 heures



Date

En fonction de la demande



Prérequis

Aucun

Lieu : À définir selon stagiaires

Public : Viticulteurs/trices et vigneron/ronnes, salarié(e)s agricoles

Intervenant : Christophe AUVERGNE, conseiller machinisme, Chambre d'agriculture

Responsable de stage : Christophe AUVERGNE, 06 12 51 78 44

Tarifs : Pas de participation pour les contributeurs VIVEA (sous condition d'être à jour des cotisations MSA et d'avoir validé le mail de consentement VIVEA)

Autres Publics : 189 € / Caution 50 €

Moyens pédagogiques : Diaporamas, échanges collectifs

Programme : Désherbage mécanique (désherbage de l'inter-rang, désherbage sous le rang et désherbage intégral). Connaissance et choix des outils. Stratégie d'intervention et organisation du travail et impact sur le sol. Exercices sur le terrain : essais d'outils de désherbage mécanique en mouvement, analyse des résultats, réglages.

4. TRUFFICULTURE

Les bases techniques et réglementaires de la trufficulture



Objectif

Concevoir et élaborer une plantation de truffier



Durée

1 jour = 7 heures



Date

Entre avril et juin 2024, en fonction de la demande



Prérequis

Avoir une plantation ou un projet de plantation

Lieu : Vallée de l'Hérault

Public : Producteurs/trices ou porteurs/ses de projet de plantation, adhérents/tes au syndicat des producteurs de truffes

Intervenants : Chargé de mission - trufficulture, Chambre d'agriculture de l'Hérault. Gilbert SERANE, président du Syndicat des producteurs de truffes de l'Hérault

Responsable de stage : Jean-Christophe PETIT, 06 18 36 81 93

Tarifs : Pas de participation pour les contributeurs VIVEA (sous condition d'être à jour des cotisations MSA et d'avoir validé le mail de consentement VIVEA)

Autres Publics : 217 € / Caution 50 €

Moyens pédagogiques : Fiches techniques et diaporamas.

Programme : Connaissances de base sur la truffe, différentes espèces de truffes, différentes essences mycorhizables, essences accompagnatrices. Techniques de mycorhization, caractéristiques d'un sol truffier. Diagnostic d'un sol truffier : techniques à connaître, apports et améliorations possibles, récolte des truffes (cavage).

Réhabilitation de la truffière



Objectif

Concevoir et mettre en place une réhabilitation de truffière, l'entretenir et commercialiser la production



Durée

1 jour = 7 heures



Date

En fonction de la demande



Prérequis

Aucun

Lieu : En fonction des stagiaires

Public : Porteurs/ses de projet, adhérents/tes au syndicat des producteurs de truffes, propriétaires de bois truffiers ou d'anciennes truffières

Intervenants : Chargé de mission - trufficulture, Chambre d'agriculture de l'Hérault. Gilbert SERANE, président du Syndicat des producteurs de truffes de l'Hérault

Responsable de stage : Jean-Christophe PETIT, 06 18 36 81 93

Tarifs : Pas de participation pour les contributeurs VIVEA (sous condition d'être à jour des cotisations MSA et d'avoir validé le mail de consentement VIVEA)

Autres Publics : 189 € / Caution 50 €

Moyens pédagogiques : Diaporamas, visite de terrain, questionnaire

Programme : Professionnalisation des pratiques et connaissance des droits et des devoirs par rapport à la réglementation truffière.

5. VITICULTURE

Améliorer la fertilité des sols en viticulture



Objectif

Raisonner la fertilité de son sol et de sa vigne pour la rendre plus résiliente aux enjeux climatiques



Durée

1 jour = 7 heures



Date

Automne 2023 / hiver 2024



Prérequis

Aucun

Lieu : En fonction des inscrits

Public : Viticulteurs/trices, salariés agricoles

Intervenantes : Elodie REBOUL et Stéphanie GENTES, conseillères spécialisées en viticulture Chambre d'agriculture - ADVAH

Responsable de stage : Elodie REBOUL 04 67 20 88 42

Tarifs : Pas de participation pour les contributeurs VIVEA (sous condition d'être à jour des cotisations MSA et d'avoir validé le mail de consentement VIVEA)

Autres Publics : 189 € / Caution 50 €

Moyens pédagogiques : Diaporama, fiches techniques, débat

Programme : Définition de la fertilité (physique, chimique et biologique) du sol. Différentes fonctions des matières organiques du sol. Besoins physiologiques de la vigne. Principales carences nutritionnelles. Différentes fumures : amendements, engrais organiques et minéraux. Aspects réglementaires. Engrais verts : levier pour la fertilité de son sol et de sa vigne. Définition, avantages et inconvénients, pilotage de cette pratique. Rôles positifs pour la vigne et contre le réchauffement climatique. Définition, avantages et inconvénients, pilotage de cette pratique. Outils de pilotage de la fertilisation : interprétation d'une analyse de sol et tour d'horizon des outils actuels.

Améliorer le bilan carbone de son exploitation



Objectif

Evaluer et améliorer le bilan carbone de son exploitation



Durée

1 jour = 7 heures



Date

De juin à décembre 2023 / De juin à décembre 2024



Prérequis

Aucun

Lieu : Chambre d'agriculture à Lattes ou Montblanc

Public : Viticulteurs/trices de l'Hérault

Intervenants : Jouanel POULMAR'CH, chargé de mission changement climatique, Marine PITHON, ingénieure-conseil agroécologie et viticulture durable, Chambre agriculture de l'Hérault

Responsable de stage : Marine PITHON, 06 14 13 08 16

Tarifs : Pas de participation pour les contributeurs VIVEA (sous condition d'être à jour des cotisations MSA et d'avoir validé le mail de consentement VIVEA)

Autres Publics : 217 €

Moyens pédagogiques : Exposé participatif, PowerPoint, questionnaire

Programme : Les différents gaz à effet de serre : les repérer et les comptabiliser. Les leviers et techniques permettant d'améliorer le bilan carbone. Le plan d'action bas-carbone sur son exploitation.

PROVITI

L'EXPERTISE DE LA VIGNE À VOS CÔTÉS



GROUPE DE VITICULTURE DURABLE (GVD)

Développer des pratiques durables en collectif toutes les 2 semaines

- **Raisonner la conduite de mon vignoble :**
 - identifier et analyser avec le conseiller les problématiques techniques et phytosanitaires
 - intégrer les biocontrôles dans mes pratiques,
 - rester en veille quant aux parasites émergents
- **M'adapter à un cahier des charges environnemental (AB, HVE, Terra Vitis®)**
- **Protéger le végétal pour maintenir un niveau de production en quantitatif et qualitatif tout en respectant les évolutions réglementaires.**
- **Favoriser les échanges d'expériences et de compétences pour optimiser la prise de décision**
- **Utiliser des outils d'aide à la décision pour ne traiter que lorsque c'est nécessaire et adapter mes doses d'application**

UN CONSEIL
PHYTOPHARMACEUTIQUE
NEUTRE ET OBJECTIF !
AGRÉÉ PAR LE MINISTÈRE
EN CHARGE DE
L'AGRICULTURE,
SOUS LE NUMÉRO
IF01762

herault.chambre-agriculture.fr


**CHAMBRE
D'AGRICULTURE
HÉRAULT**

Développer la pratique des engrais verts pour répondre aux enjeux climatiques



Objectif

Concevoir un projet de mise en place d'engrais verts dans un contexte de changement climatique



Durée

2 jours = 14 heures



Date

Dernier trimestre 2023



Prérequis

Aucun

Lieu : En fonction des inscrits

Public : Viticulteurs/trices, salariés agricoles

Intervenants : Stéphanie GENTES, conseillère spécialisée en viticulture Chambre d'agriculture Hérault - ADVAH et ingénieur réseau DEPHY SUD EST - Christophe AUVERGNE, conseiller machinisme, Chambre agriculture Hérault

Responsable de stage : Stéphanie GENTES, 06 18 36 83 29

Tarifs : Pas de participation pour les contributeurs VIVEA (sous condition d'être à jour des cotisations MSA et d'avoir validé le mail de consentement VIVEA)

Autres Publics : 434 € / Caution : 50 €

Moyens pédagogiques : Documentation, photos, vidéos, visite de terrain

Programme : Différents types d'engrais verts adaptés aux conditions méditerranéennes. Avantages et inconvénients de cette pratique. Rôles positifs pour la vigne et contre le réchauffement climatique. Objectifs et le choix de son couvert. Pilotage (semis, entretien/gestion, destruction). Coûts de mise en œuvre et du changement de pratiques à l'échelle de son exploitation. Sources de financement. Indicateurs de réussite de l'enherbement (méthode MERCI, test bêche).

Développer les plantes bio indicatrices, guide de diagnostic des sols



Objectif

Diagnostiquer un sol. Différencier les plantes bio indicatrices



Durée

2 jours = 14 heures



Dates

Premier trimestre 2024



Prérequis

Aucun

Lieu : 1^{er} session à Grabels, 2^{ème} session à Montblanc

Public : Viticulteurs/trices

Intervenante : Marie-Aline QUEFFURUS, experte botanique, Promonature

Responsable de stage : Stéphanie GENTES, 06 18 36 83 29

Tarifs : Pas de participation pour les contributeurs VIVEA (sous condition d'être à jour des cotisations MSA et d'avoir validé le mail de consentement VIVEA)

Autres Publics : 434 € / Caution : 100 €

Moyens pédagogiques : PowerPoint, étude de cas concret, fascicule, ateliers pratiques

Programme : Plantes et évolution : notions d'évolution, science botanique. Notions d'écologie et de biologie appliquées aux plantes bio indicatrices. Histoire de la plante.

Définition de l'état du sol en fonction de la plante, détermination des biotopes secondaires. La reconnaissance des familles et espèces bio indicatrices et relevés botaniques de terrain.

Irriguer la vigne pour faire face au changement climatique



Objectif

Choisir et entretenir les équipements d'un réseau d'irrigation. Identifier sa ressource en eau, en fonction de ses objectifs de production. Identifier les effets du changement climatique dans la stratégie d'irrigation



Durée

1 jour = 7 heures



Date

De décembre 2023 à juin 2024



Prérequis

Aucun

Lieu : Chambre d'agriculture à Montblanc

Public : Viticulteurs/trices

Intervenants : Eric ESTENAVES, conseiller viticole spécialisé en irrigation, Chambre d'agriculture de l'Hérault - ADVAH.

Responsable de stage : Eric ESTENAVES, 06 18 36 83 62

Tarifs : Pas de participation pour les contributeurs VIVEA (sous condition d'être à jour des cotisations MSA et d'avoir validé le mail de consentement VIVEA)

Autres Publics : 217 € / Cauton : 50 €

Moyens pédagogiques : PowerPoint, échanges, exemples et cas pratiques d'itinéraires d'irrigation selon différents objectifs

Programme : Réglementation en eau, les démarches administratives selon les ressources en eau (forage, canalisation, hydrologie, réseau BRL). Méthodologie de caractérisation des vignobles : paramètres : de sol, du matériel végétal et du climat. Synthèse sur les comportements physiologiques de la vigne, mise en relation avec les parcours cultureux : densité de plantation, rechargement du sol, réchauffement, date de vendange précoce, limitation des degrés-globale notamment secteur AOP, logique de taille tardive, fumure tardive, choix du porte greffe/cépage, notion de RU, réserve utile, triangle des textures, notion d'ETP. Les OAD disponibles, leurs utilités, leurs modes d'emploi. Les protocoles d'installation et interprétation des données : méthode des apex, bulletin hydrique, modélisation, sondes. Les parcours hydriques et itinéraires produits : utilisation des frises chronologiques (quantité d'eau, déclenchement, répétition des apports). Méthodologie de gestion de la contrainte hydrique. Raisonner ses apports, gestion de la ressource en eau. Les mesures alternatives et/ou complémentaires à l'irrigation (mulch, agroforesterie.).

Optimiser sa stratégie phytosanitaire



Objectif

Réduire son IFT à moindre coût et sans prendre de risques



Durée

1 jour = 7 heures



Date

En fonction de la demande



Prérequis

Aucun

Lieu : En fonction des inscrits

Public : Viticulteurs/trices

Intervenants : Conseiller viticole de secteur et Christophe AUVERGNE, conseiller machinisme de la Chambre d'agriculture de l'Hérault

Responsable de stage : Marine PITHON, 06 14 13 08 16

Tarifs : Pas de participation pour les contributeurs VIVEA (sous condition d'être à jour des cotisations MSA et d'avoir validé le mail de consentement VIVEA)

Autres Publics : 189 € / Cauton : 50 €

Moyens pédagogiques : Exposé participatif, PowerPoint, travail en groupe

Programme : Point sur les évolutions réglementaires en matière phytosanitaire. Méthodes d'optimisation de son désherbage chimique dans un contexte de limitation de l'utilisation de nombreuses matières actives. Méthodes alternatives au désherbage et à l'épamprage chimique. Quelques exemples d'identifications des différents parasites présents au vignoble. Stratégies de protection raisonnée contre le mildiou, l'oïdium et les tordeuses de la grappe. Co-construction de stratégies de lutte intégrée, traitements pour plus d'efficacité et point sur les méthodes de réduction de doses par l'optimisation des traitements.

Pratiquer la greffe en fente



Objectifs

Pratiquer la technique de greffage en fente traditionnelle



Durée

1 jour = 7 heures



Date

Mars-Avril 2024



Prérequis

Aucun

Lieu : Sudexpé à Marsillargues

Public : Agriculteurs/trices, salarié(e)s agricoles

Intervenants : François CHAUDIERE, expert indépendant en greffage

Responsable de stage : Alain SORBIER, 06 16 61 48 00

Tarifs : Pas de participation pour les contributeurs VIVEA (sous condition d'être à jour des cotisations MSA et d'avoir validé le mail de consentement VIVEA)

Autres Publics : 189 € / Cautions 50 €

Moyens pédagogiques : Démonstration et pratique du greffage sur parcelles

Programme : Présentation de la méthode de greffage en fente. Outils et fournitures de bases. Méthode de greffage.

Pratiquer une taille non mutilante



Objectif

Tailler avec des pratiques non mutilantes aux différents stades de la conduite d'un vignoble



Durée

1 jour = 7 heures



Date

Décembre 2023 / janvier 2024



Prérequis

Aucun

Lieu : En fonction de la demande

Public : Viticulteurs et salariés viticoles

Intervenant : Clotilde PERILHOU ou Alain SORBIER, conseillers viticoles, Chambre d'agriculture de l'Hérault

Responsable de stage : Alain SORBIER, 06 16 61 48 00

Tarifs : Pas de participation pour les contributeurs VIVEA (sous condition d'être à jour des cotisations MSA et d'avoir validé le mail de consentement VIVEA)

Autres Publics : 189 €

Moyens pédagogiques : Démonstration et pratique d'une taille non mutilante

Programme : Présentation de la physiologie de la vigne et de l'impact de la taille. Présentation des pathogènes impactant cette opération. Présentation du montage de plantier, des principaux modes de taille et application de la taille non mutilante à chaque étape.

Réussir son projet de plantation en viticulture



Objectif

Identifier tous les paramètres de la plantation d'une vigne



Durée

1 jour = 7 heures



Date

hiver 2023 / 2024



Prérequis

Aucun

Lieu : Chambre d'agriculture à Montblanc

Public : Viticulteurs/trices

Intervenant : Alain SORBIER et Lugdivine BOBONE, conseillers viticoles, Chambre d'agriculture de l'Hérault

Responsables de stage : Alain SORBIER, 06 16 61 48 00 et Lugdivine BOBONE, 06 18 36 81 74

Tarifs : Pas de participation pour les contributeurs VIVEA (sous condition d'être à jour des cotisations MSA et d'avoir validé le mail de consentement VIVEA)

Autres Publics : 189 € / Cautions 50 €

Moyens pédagogiques : Présentation, travaux en groupe

Programme : Bons choix pour une plantation durable : aspects agronomiques, pédologiques, choix du matériel végétal, en fonction de ses objectifs de production. Démarches administratives : auprès des douanes et de France AgriMer en prenant en compte le montant des investissements.

S'adapter au changement climatique



Objectif

Adapter son exploitation au changement climatique



Durée

2,5 jours - 17 heures



Date

En fonction de la demande



Prérequis

Aucun

Lieu : Chambre d'agriculture à Montblanc

Public : Viticulteurs/trices de l'Hérault

Intervenants : Un conseiller en assurance, Julie CATHERINOT. Chargée de mission gestion quantitative de la ressource en eau, Jouanel POURLMAR'CH chargé d'études sur le changement climatique - Chambre d'agriculture de l'Hérault.

Responsable de stage : Jouanel POURLMAR'CH 06 18 36 81 86

Tarifs : Pas de participation pour les contributeurs VIVEA (sous condition d'être à jour des cotisations MSA et d'avoir validé le mail de consentement VIVEA)

Autres Publics : 572 € / Cautions 100 €

Moyens pédagogiques : Plateforme FMD, outils informatiques, vidéos, quizz, PowerPoint, échanges d'expériences

Programme (pour des groupes, adaptable en fonction des besoins) :
Le changement climatique de l'échelle globale à locale.
Les vigilances météorologiques.
Les impacts du changement climatique sur la viticulture.
Les leviers économiques, agronomiques et écologiques.
Le contexte financier et réglementaire des retenues d'eau.
L'offre assurantielle.
La réalisation d'un diagnostic de vulnérabilité de son exploitation.
La stratégie d'adaptation à court, moyen et long terme.
La construction d'un plan d'action.

S'initier à la dégustation (niveau 1)



Objectif

Reconnaître les caractéristiques visuelles, olfactives et gustatives des vins



Durée

3 jours = 21 heures



Date

Dernier trimestre 2023 ou début 2024



Prérequis

Aucun

Lieu : Maison des vins à Lattes

Public : Agriculteurs/trices, salarié(e)s agricoles

Intervenant : Jean-Philippe GRANIER, œnologue, Syndicat AOC Languedoc

Responsable de stage : Jennifer STADLER, 04 67 20 88 24

Tarifs : Pas de participation pour les contributeurs VIVEA (sous condition d'être à jour des cotisations MSA et d'avoir validé le mail de consentement VIVEA)

Autres Publics : 567 € / Caution 100 €

Moyens pédagogiques : Fiches techniques, dégustation

Programme : Sens sollicités pour la dégustation, saveurs et sensations dans le vin. Méthodologie de la dégustation et dégustation triangulaire. Travail sur le vocabulaire. Transformation du raisin. Types de dégustations et les notations. Révision des tests par paire et par triangle. La dégustation individuelle.

Se perfectionner à la dégustation (niveau 2)



Objectif

Décrire les caractéristiques visuelles, olfactives et gustatives des vins. Différencier les vins



Durée

3 jours = 21 heures



Date

février et mars 2024



Prérequis

Avoir suivi le niveau 1 ou avoir de très bonnes connaissances en dégustation

Lieu : Maison des vins à Lattes

Public : Agriculteurs/trices, salarié(e)s agricoles

Intervenant : Jean-Philippe GRANIER, œnologue, Syndicat AOC Languedoc

Responsable de stage : Jennifer STADLER, 04 67 20 88 24

Tarifs : Pas de participation pour les contributeurs VIVEA (sous condition d'être à jour des cotisations MSA et d'avoir validé le mail de consentement VIVEA)

Autres Publics : 567 € / Caution 100 €

Moyens pédagogiques : Fiches techniques, dégustation

Programme : Rappel des fondamentaux. Vins blancs et rosés : techniques de vinification. Vins rouges : techniques de vinification. Pièges de la dégustation, dégustation de classement et différentes régions viticoles de France.

LES GROUPES D'ÉCHANGE



PROGRESSER EN GROUPE

Le groupe d'agriculteurs est un moyen innovant pour évoluer dans son métier et ses savoir-faire, ses projets en s'appuyant sur l'intelligence collective.

LE PRINCIPE

10 agriculteurs environ d'un même secteur géographique ou d'une filière se retrouvent plusieurs fois par an pour échanger sur leurs pratiques, acquérir des références, visiter des exploitations, se former... appuyés d'un conseiller animateur qui apporte du conseil, organise visites et rencontres, mobilise des intervenants experts sur les sujets choisis par le groupe.

DES GROUPES SUR QUELS THEMES ?

Des groupes existent la viticulture (Groupes viticulture durables GVD p 37), groupes 30 000 sur les bas intrants, collectifs GIEE d'adaptation au changement climatique en élevage (association agro-sylvo pastorale, adaptation par l'agro-écologie des sols), groupes d'émergence d'un projet de transmission ou d'installation.

**Contactez votre conseiller
pour plus d'informations**

PARTICIPEZ À UNE DEMI-JOURNÉE « VARIÉTÉS TOLÉRANTES AUX MALADIES FONGIQUES MILDIU ET OÏDIUM »

**SUR LE SITE DÉPARTEMENTAL
LES 3 FONTAINES* AU POUGET**



LE PUBLIC

Un groupe constitué en amont (viticulteurs d'un même secteur, viticulteurs d'un groupe viticulture durable, viticulteurs d'un groupe 30 000, commission technique d'une coopérative, ...)

PÉRIODE DE VISITE

D'avril à août 2024 (contact 1 mois avant la date souhaitée)

INTERVENANT

Nathalie FORTIN, chargée de mission expérimentations, Chambre d'agriculture de l'Hérault, 06 18 36 81 80

PROGRAMME

Visite du site des 3 fontaines implanté sous forme de 3 ilots autour du matériel végétal tolérant au mildiou et oïdium. Discussion autour des dernières avancées agronomiques, administratives. Dégustation selon possibilités.

*Projet en partenariat entre le Département, la Chambre d'agriculture Hérault et le syndicat des IGP de l'Hérault.

B. PILOTER SON ENTREPRISE



Comptabilité agricole



Objectif

Identifier les éléments clés rentrant dans la comptabilité agricole



Durée

3 jours = 21 heures



Dates

09 - 14 et 23 novembre 2023
Une session en juin 2024



Prérequis

Être muni de compte de résultat et/ou bilan (si possible)



Aptitude

Avoir quelques notions en comptabilité

Lieu : Chambre d'agriculture à Montblanc

Public : Agriculteurs/trices, salarié(e)s agricoles, candidats/es en parcours d'installation

Intervenant : Stéphane CHAUVAT, conseiller d'entreprise CERFRANCE 34

Responsable de stage : Jennifer STADLER, 04 67 20 88 24

Tarifs : Pas de participation pour les contributeurs VIVEA (sous condition d'être à jour des cotisations MSA et d'avoir validé le mail de consentement VIVEA)

Autres Publics : 504 € / Cautions 100 €

Moyens pédagogiques : Diaporama, plan comptable, exercices pratiques, documents

Programme : Réalisation du plan comptable agricole.

Le bilan : Point de départ et point d'arrivée. L'actif, le Passif avec exemples chiffrés. Fonctionnement du bilan et du compte de résultat. L'organisation (classement des papiers, valeur du document). Méthodes d'enregistrement (trésorerie ou engagement). Familiarisation avec les documents de l'exploitation (factures fournisseurs et clients - subventions - MSA - assurances - frais de notaire - frais bancaires...). La TVA, différents régimes et la réglementation fiscale.



PROVITI
L'EXPERTISE DE LA VIGNE À VOS CÔTÉS

La Chambre d'agriculture vous accompagne dans le montage de vos dossiers de restructuration du vignoble

Transformation des autorisations, déclaration de plantation, déclaration d'arrachage, demande d'aide, demande de paiement... Les démarches administratives liées à la restructuration du vignoble sont nombreuses et il n'est pas toujours aisé de s'y retrouver ! La Chambre d'agriculture propose aux viticulteurs un service d'accompagnement administratif sur mesure sous la forme d'un forfait annuel permettant de sécuriser les différentes étapes de la restructuration et comprenant :

- La gestion du portefeuille dans Vitiplantation (optimisation des surfaces en fonction des dates de validité, des cépages arrachés et replantés...),
- Le montage de la demande d'aide en tenant compte des règles d'éligibilité de FranceAgriMer et en respectant les délais impartis,
- Le dépôt de la demande de paiement après validation par le viticulteur de la fin des travaux mentionnés dans le dossier,
- Les déclarations de plantation et d'arrachage aux douanes dans le mois qui suit la fin des travaux via la téléprocédure PARCEL,
- La demande de contrôle préalable à l'arrachage auprès de FranceAgriMer.

La Chambre d'agriculture intervient auprès de vignerons indépendants, mais aussi auprès de viticulteurs coopérateurs en réalisant des permanences directement au sein des caves coopératives.

contact : restructuration@herault.chambagri.fr - 07 78 21 70 76

Mes premiers pas en informatique



Objectif

Identifier son matériel informatique, découvrir l'univers du bureau et la navigation



Durée

1 journée obligatoire de 7 heures / 3 modules au choix de 3h30



Date

06 novembre 2023 de 09h00 à 17h00
07 novembre 2023 : Module 1 de 09h00 à 12h30 /
Module 2 de 13h30 à 17h00
09 novembre 2023 : Module 3 de 09h00 à 12h30

22 janvier 2024 de 09h00 à 17h00
23 janvier 2024 : Module 1 de 09h00 à 12h30 /
Module 2 de 13h30 à 17h00
25 janvier 2024 : Module 3 de 09h00 à 12h30



Prérequis

Avoir un outil informatique et une connexion internet

Lieu : Chambre d'agriculture à Lattes ou Montblanc

Public : Agriculteurs/trices, salarié(e)s agricoles, candidats/es en parcours d'installation

Intervenant : Conseiller numérique, Chambre d'agriculture de l'Hérault

Responsable de stage : Jennifer STADLER, 04 67 20 88 24

Tarifs : Pas de participation pour les contributeurs VIVEA (sous condition d'être à jour des cotisations MSA et d'avoir validé le mail de consentement VIVEA)

Autres Publics : Entre 168 € et 336 € (selon les modules) / Caution 50 €

Moyens pédagogiques : PowerPoint, démonstrations, exercices pratiques

Programme : Tronc commun 7h

- Identification de ses besoins
- Définition des modules
- Découverte de l'ordinateur (écran, clavier, câbles)
- Langage informatique.
- Identification de l'univers du bureau.

MODULES AU CHOIX : (3h30 par module) – minimum 1 module

Niveau débutant :

- Découverte du smartphone : gérer ses mails - connexions wifi ou 4G télécharger des applications
- Organisation du bureau et navigation internet : pack office (word-excel) - photos/vidéo – choix du navigateur internet et 1ers pas sur le net
- Gérer sa boîte e-mail : envoyer, recevoir et trier un e-mail / archiver et rechercher un e-mail

Niveau intermédiaire :

- Navigation sur internet : gérer ses favoris et démarches administratives dématérialisées
- Traitement de texte/courrier : découverte de Word et ses fonctionnalités
- Excel initiation : tableau et calculs simplifiés

Niveau avancé :

- Excel perfectionnement
- Réseaux-sociaux : choisir les bons réseaux sociaux en fonction de ses besoins/ gérer sa communauté suivre et participer à une visio conférence (zoom ou teams)

Réaliser votre étude de marché



Objectif

Réaliser une étude de marché pour optimiser son installation agricole ou diversifier son activité



Durée

5 jours = 35 heures



Dates

19-31 octobre - 14-28 novembre et 12 décembre 2023 ;
2-16-30 avril ; 7 et 21 mai 2024



Prérequis

Avoir un projet d'installation ou de développement d'une activité

Lieu : Chambre d'agriculture à Lattes

Public : Agriculteurs/trices, salarié(e)s agricoles, candidats/es en parcours d'installation

Intervenant : Thibault FAJOL, consultant en commerce / management et marketing.

Responsable de stage : Jennifer STADLER, 04 67 20 88 24

Tarifs : Pas de participation pour les contributeurs VIVEA (sous condition d'être à jour des cotisations MSA et d'avoir validé le mail de consentement VIVEA)

Autres Publics : 1120 € / Caution 100 €

Moyens pédagogiques : PowerPoint, recherches sur internet, échanges, trame d'une étude de marché

Programme : L'importance de l'étude de marché pour le succès d'une activité commerciale. Le marché cible ses besoins et ses attentes. Les données fiables (enquêtes, entretiens, observations, rapports, études existantes). L'analyse et l'interprétation des données recueillies pour évaluer la demande. L'analyse de marché : étude de la concurrence, analyse des facteurs externes... Définir un prix en fonction des charges, des marges... Définir un chiffre d'affaires prévisionnel. Présenter son étude de marché, comment la valoriser.

Stratégie gagnante : Valoriser, tarifier et vendre ses produits.



Objectif

Valoriser sa gamme de produits. Vendre et fidéliser une clientèle



Durée

3 jours = 21 heures



Date

16-25 janvier et 08 février 2024
28 mai - 06 et 18 juin 2024



Prérequis

Avoir une offre à proposer

Lieu : Chambre d'agriculture à Lattes

Public : Agriculteurs/trices, candidats/es en parcours d'installation

Intervenant : Thibault FAJOL, consultant en commerce / management et marketing.

Responsable de stage : Jennifer STADLER, 04 67 20 88 24

Tarifs : Pas de participation pour les contributeurs VIVEA (sous condition d'être à jour des cotisations MSA et d'avoir validé le mail de consentement VIVEA)

Autres Publics : 672 € / Caution 100 €

Moyens pédagogiques : PowerPoint, internet, outils digitaux (Google Form, Canva...), documentations, enquêtes.

Programme : Les enjeux de la commercialisation. Les stratégies de tarification. La communication et la promotion des produits. Développement de la gamme de produits et sa valorisation. Les techniques de vente et de négociation. La fidélisation du client.

C. SE DIVERSIFIER



Les clés pour démarrer une activité en agritourisme



Objectif

Identifier les éléments nécessaires à la réalisation d'un projet en agri tourisme



Durée

1 jour = 7 heures



Date

Dernier trimestre 2023



Prérequis

Avoir un projet d'activité agri touristique

Lieu : Chambre d'agriculture à Montblanc

Public : Agriculteurs/trices ou porteurs/ses de projet qui souhaitent mettre en place une activité agritouristique

Intervenante : Virginie FERNANDEZ, conseillère en agri tourisme, Chambre d'agriculture de l'Hérault

Responsable de stage : Virginie FERNANDEZ, 06 18 36 83 06

Tarifs : Pas de participation pour les contributeurs VIVEA (sous condition d'être à jour des cotisations MSA et d'avoir validé le mail de consentement VIVEA)

Autres Publics : 224 € / Caution 50 €

Moyens pédagogiques : Exposé participatif, questionnaire oral, travail en sous-groupe

Programme : Définition de l'agritourisme, positionnement de son projet sur le marché du tourisme.

Étapes et structuration de son projet dans le contexte réglementaire en vigueur. Clés de la réussite.

D. UTILISER LES OUTILS NUMERIQUES ET D'AIDE A LA DECISION



Elaborer son Plan Prévisionnel de fumure avec Mes Parcelles



Objectif

Calculer et éditer les plans de fumure



Durée

1 jour = 7 heures



Date

Tout au long de l'année



Prérequis

Être abonné(e) au logiciel Mes Parcelles, avoir suivi la formation ci-dessous



Aptitude

Avoir des connaissances de base du logiciel Mes Parcelles

Lieu : Chambre d'agriculture ou caves

Public : Agriculteurs/trices, salarié(e)s abonnés au logiciel Mes Parcelles situés en zone vulnérable aux nitrates

Intervenants : Justine BOUSSIER, chargée de mission qualité de l'eau et Julie OUTRE, chargée de mission Mes Parcelles, Chambre d'agriculture de l'Hérault

Responsable de stage : Julie OUTRE, 06 40 21 60 73

Tarifs : Pas de participation pour les contributeurs VIVEA (sous condition d'être à jour des cotisations MSA et d'avoir validé le mail de consentement VIVEA)

Autres Publics : 189 € / Cautions 50 €

Moyens pédagogiques : Démonstration théorique et pratique, mise en application par les stagiaires

Programme : Mise à jour du parcellaire (mode cartographique et tabulaire). Rappel des éléments réglementaires concernant l'assolement. Présentation de la Directive Nitrates. Calcul de la dose d'azote à apporter. Création du Plan Prévisionnel de Fumure azotée. Enregistrement des apports réalisés. Édition des documents réglementaires.

Se familiariser et comprendre les outils numériques



Objectif

Identifier et utiliser des outils simples et efficaces, identifier les différents types de services numériques, définir les intérêts et les limites de la collecte des données et du partage de celles-ci



Durée

1 jour = 7 heures



Date

1^{er} trimestre 2024



Prérequis

Être muni d'un smartphone ou d'un ordinateur



Aptitude

Savoir se servir d'un smartphone et d'un ordinateur

Lieu : En fonction des inscrits

Public : Agriculteurs/trices

Intervenant : Mathieu GREMILLET, conseiller numérique, Chambre d'agriculture de l'Hérault

Responsable de stage : Jennifer STADLER, 06 27 63 27 72

Tarifs : Pas de participation pour les contributeurs VIVEA (sous condition d'être à jour des cotisations MSA et d'avoir validé le mail de consentement VIVEA)

Autres Publics : 189 € / Cautions 50 €

Moyens pédagogiques : Mise en pratique sur ordinateurs, smartphones, capteurs de type mobilab

Programme : Identification et manipulation des outils numériques gratuits. Définition des services numériques payants. Droits et les valeurs des données : présentation de l'Open sources, intérêt du partage des données et ses limites, différence entre une donnée personnelle et non personnelle, fondamentaux du RGPD, différence entre une donnée nécessaire d'une donnée optionnelle, et enjeux à venir liés aux nouvelles réglementations (Chartes, Data Act).

Utiliser l'outil Ma Cave



Objectif

Utiliser les fonctionnalités du logiciel « Ma cave » pour tracer la vinification



Durée

1 jour = 7 heures



Date

Tout au long de l'année



Prérequis

Être abonné(e) au logiciel « Ma Cave »

Lieu : Chambre d'agriculture à Montblanc

Public : Agriculteurs/trices, salarié(e)s

Intervenant : Eric ESTENAVES ou Elodie REBOUL, conseillers viticoles, Chambre d'agriculture de l'Hérault

Responsable de stage : Julie OUTRE, 06 40 21 60 73

Tarifs : Pas de participation pour les contributeurs VIVEA (sous condition d'être à jour des cotisations MSA et d'avoir validé le mail de consentement VIVEA)

Autres Publics : 189 € / Caution 50 €

Moyens pédagogiques : Exercices pratiques

Programme : Création de son schéma de cave. Personnalisation des intrants et des analyses de vin. Paramétrage des interventions. Prise en main de l'outil.

Édition des documents réglementaires.

Utiliser le logiciel Mes Parcelles



Objectif

Utiliser les fonctionnalités du logiciel « Mes Parcelles » pour tracer son exploitation



Durée

1 jour = 7 heures



Date

Tout au long de l'année



Prérequis

Être abonné(e) au logiciel Mes P@rnelles



Lieu : Chambre d'agriculture ou caves coopératives

Public : Agriculteurs/trices et salarié(e)s agricoles

Intervenante : Julie OUTRE, chargée de mission Mes Parcelles, Chambre d'agriculture de l'Hérault

Responsable de stage : Julie OUTRE, 06 40 21 60 73

Tarifs : Pas de participation pour les contributeurs VIVEA (sous condition d'être à jour des cotisations MSA et d'avoir validé le mail de consentement VIVEA)

Autres Publics : 189 € / Caution 50 €

Moyens pédagogiques : Démonstration théorique et pratique, mise en application par les stagiaires.

Programme : Gestion du parcellaire (mode cartographique et tabulaire). Personnalisation de l'exploitation. Création et modification des interventions. Gestion des stocks. Édition des documents réglementaires.

SATISFACTION GLOBALE

91% des clients

sont satisfaits du service MesParcelles proposé par leur Chambre d'agriculture



94% des clients

recommanderaient le service MesParcelles proposé par leur Chambre d'agriculture



DES FONCTIONNALITÉS APPRÉCIÉES

Avec une satisfaction moyenne de 79% sur les fonctionnalités. Nos clients en plébiscitent trois dont ils sont satisfaits à :



92%
de la cartographie

86%
de la vérification phytosanitaire

84%
de l'export TéléPAC



UNE QUALITÉ DE CONSEIL RECONNUE

Nos clients sont satisfaits à 97% de l'accompagnement des conseillers MesParcelles, qui sont reconnus à :

98%
pour leur **qualité d'écoute**

96%
pour leur **réactivité** et leur **expertise**



UNE ASSISTANCE EFFICACE

Nos clients apprécient la qualité de l'assistance MesParcelles, ils en sont satisfaits à :

92%
pour sa **réactivité**

91%
pour son **expertise**

93%
pour ses **échanges clairs et fluides**



UNE APP DE TERRAIN

Nos clients apprécient l'App mobile et l'utilisent sur le terrain :

72% des clients sont satisfaits de l'App mobile MesParcelles

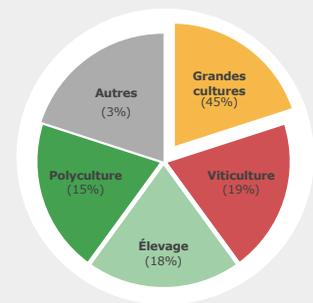
63% des clients l'utilisent au moins une intervention sur deux

1050 RÉPONDANTS

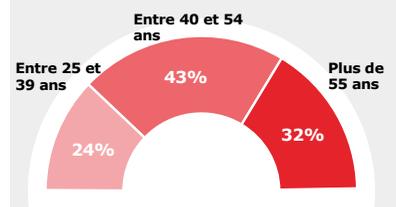
Répartis à travers la France, ...



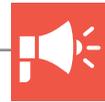
... représentant les principales filières...



...et catégories d'âge.



E. VENDRE - COMMUNIQUER



Développer ses ventes en ligne avec KUUPANDA



Objectif

Vendre en ligne avec l'outil KUUPANDA



Durée

1 jour - 7 heures



Dates

En fonction de la demande



Prérequis

Créer un compte KUUPANDA

Lieu : Chambre d'agriculture à Montblanc

Public : Agriculteurs/trices de l'Hérault souhaitant développer la vente en ligne.

Intervenant : Pablo FERNANDEZ, formateur E-commerce ; Virginie FERNANDEZ, conseillère circuit de proximité, Chambre d'agriculture de l'Hérault

Responsable de stage : Virginie FERNANDEZ 06 18 36 83 06

Tarifs : Pas de participation pour les contributeurs VIVEA (sous condition d'être à jour des cotisations MSA et d'avoir validé le mail de consentement VIVEA)

Autres Publics : 224 € / Cauton 50 €

Moyens pédagogiques : Échanges, PowerPoint, KUUPANDA, exercices pratiques

Programme : Stratégie d'E-commerce. Le logiciel KUUPANDA : les paramétrages, les fonctionnalités, le bon de livraison, la facturation, la relance des clients.

Parler de son métier



Objectif

Utiliser les bons arguments et une posture adaptée pour parler sereinement de son métier



Durée

1 jour = 7 heures



Date

En fonction de la demande



Prérequis

Aucun

Lieu : Chambre d'agriculture à Lattes

Public : Agriculteurs/trices

Intervenant : Expert en communication

Responsable de stage : Jennifer STADLER, 04 67 20 88 06

Tarifs : Pas de participation pour les contributeurs VIVEA (sous condition d'être à jour des cotisations MSA et d'avoir validé le mail de consentement VIVEA)

Autres Publics : 231 € / Cauton 50 €

Moyens pédagogiques : Exposé participatif, travail en groupe, jeu de rôle

Programme : Contexte agricole actuel et analyse des critiques « sociétales ». Appropriation des fondamentaux de la communication positive et techniques de communication (verbale/non verbale, les postures, l'écoute active, la prise de recul...). Argumentaires à la construction d'une position individuelle de communication positive et analyse des distorsions de communication (interprétations, généralisations, jugements...).

1000 stagiaires par an suivent une formation de la Chambre d'agriculture de l'Hérault



Les formations de la Chambre d'agriculture sont très enrichissantes et informatives. J'ai participé aux formations sur la fabrication de yaourts et de tomes, ainsi qu'à l'initiation à la fabrication de fromages à pâte lactique et à la formation sur le GBPH. Ces formations m'ont permis de me former sur ces pratiques, ce qui est essentiel étant donné que je suis en cours d'installation en tant qu'éleveuse. Je mets en pratique les connaissances acquises au quotidien, ce qui me permet de progresser et de développer mon activité.

Jessica PIZZALI, Eleveuse d'ovins
et de caprins à Villeveyrac



J'ai suivi plusieurs formations en tant que viticulteur, notamment celles portant sur l'adaptation au nouveau référentiel Haute Valeur Environnementale (HVE), le passage de la certification HVE à Terra Vitis en changeant mes pratiques, ainsi que les formations sur mes Parcelles Initiales et le renouvellement du CERTIPHYTO. Ces formations ont été très utiles pour améliorer mes pratiques agricoles et me tenir à jour avec les réglementations en vigueur. Cependant, j'ai constaté que la mise en pratique doit se faire rapidement après la formation pour être rapidement opérationnel.

Frédéric PAULET,
Viticulteur à Pignan



Les formations techniques proposées par la Chambre d'agriculture de l'Hérault sont pertinentes et qualitatives. J'ai suivi deux formations enrichissantes : l'éco-conduite du tracteur et le renouvellement du CERTIPHYTO. Ces formations m'ont permis de revoir les réglementations en vigueur et d'améliorer mes pratiques agricoles. Par ailleurs, j'ai également participé à une formation sur l'oléiculture, axée sur l'implantation et la conduite du verger. C'était une expérience intéressante qui m'a fourni des connaissances précieuses pour gérer mes oliviers de manière efficace.

Viticulteur Héraultais



J'ai suivi plusieurs formations à la Chambre d'agriculture de l'Hérault : géobiologie niveau 1, communication intuitive avec l'animal, géobiologie niveau 2, et approche du bien-être animal par les méthodes sensibles. Enrichissantes et intéressantes, mais je n'ai pas encore eu l'occasion de les mettre en pratique. La formation PAC a été particulièrement utile. Je souhaiterais qu'il y ait plus de formations en élevages.*

Céline FUSTEC-MAS,
Eleveuse de Beauceron à Riols



***Vous avez un besoin de formation ? La Chambre d'agriculture de l'Hérault est à votre écoute. Nous vous remercions de la confiance que vous nous accordez. Nous sommes soucieux de répondre à vos attentes. La formation étant un moyen de partage, n'hésitez pas à nous transmettre vos besoins au 04 67 20 88 24 ou directement auprès de votre conseiller.**

CONTACTS



Kaouthar HADDOUTI
Assistante formation



Jennifer STADLER
Conseillère formation



Julie GENDRE
Assistante formation



Contact
tél. 04 67 20 88 24
formationdesagriculteurs@
herault.chambagri.fr

PARTENAIRES



PARTENAIRES FINANCIERS



PROJET COFINANCÉ PAR LE FONDS EUROPÉEN AGRICOLE POUR LE DÉVELOPPEMENT RURAL
L'EUROPE INVESTIT DANS LES ZONES RURALES

AUTRES PARTENAIRES



**“SUR SON EXPLOITATION,
ON PEUT AUSSI CULTIVER SA FIBRE COMMERCIALE.”**

**PROTÉGEZ VOTRE ACTIVITÉ
EN CIRCUIT COURT**



AGRICULTEURS. INDISPENSABLES AU MONDE.

Développer votre activité en circuits courts ne s'improvise pas, c'est pour ça que Groupama vous accompagne à chaque étape avec :

- Des garanties dommages aux biens et responsabilités civiles essentielles.
- La protection de l'activité de transformation de votre production en cas de contamination accidentelle des produits transformés, stockés ou vendus.
- Des actions de prévention et de sensibilisation aux risques spécifiques (accueil du public, risques sanitaires, etc.).

Pour en savoir plus, rendez-vous sur groupama-agri.fr ou contactez votre conseiller Groupama.

Pour les conditions et limites des garanties et des services présentés, se reporter aux contrats disponibles en agence.
Groupama Méditerranée, Caisse Régionale d'Assurances Mutuelles Agricoles Méditerranée - 24 Parc du Golf - BP 10359 - 31799 Aix-en-Provence Cedex 3 - 370
854 906 RCS Aix-en-Provence - Emetteur de Certificats Mutualistes. Entregue régie par le Code des assurances et soumise à l'Autorité de Contrôle Prudentiel
et de Résolution - 4 place de Budapest - CS 92629 - 75436 Paris Cedex 09 - Document et visuel non contractuels - Crédit photo : Aurélien Chauvaud - Création :
Agence Marcel, Septembre 2021.



Groupama
la vraie vie s'assure ici

NOS ENGAGEMENTS QUALITÉ



Contribuer à la vitalité de l'agriculture et des territoires de demain.

1



Développer avec nos clients des solutions innovantes au regard du monde agricole et de leurs besoins.

2



S'engager à accompagner nos clients de façon personnalisée avec nos équipes pluridisciplinaires expertes.

3



Proposer des services créateurs de valeurs.

4



Construire une relation durable et de confiance.

5



UN CONSEIL PHYTOPHARMACEUTIQUE
NEUTRE ET OBJECTIF !
AGRÉÉ PAR LE MINISTÈRE
EN CHARGE DE L'AGRICULTURE,
SOUS LE NUMÉRO IF01762

ENGAGEMENT
DE SERVICE

SERVICES AUX AGRICULTEURS
ET ACTEURS DES TERRITOIRES
REF. 221

AFNOR CERTIFICATION

www.afnor.org
Ligne de contact dédiée au
de nos engagements sur
www.chambre-agriculture-herault.fr



CHAMBRE
D'AGRICULTURE
HÉRAULT

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Nature et caractéristique de l'action de formation

Cette action contribue au développement des compétences et rentre dans la catégorie « action de formation » prévue par l'article L6313-1 du code du travail valant contrat de formation professionnelle.

Les modalités d'inscription

Pour que votre inscription soit définitive, vous devez nous renvoyer le bulletin d'inscription accompagné du **chèque de réservation** (sous réserve de places disponibles) à l'ordre de « l'agent comptable Chambre d'agriculture de l'Hérault ». Le chèque de réservation sera encaissé si vous ne vous présentez pas à la formation sans en avoir préalablement prévenu le centre de formation. Sans la validation du consentement VIVEA, la formation vous sera facturée.

L'inscription est nominative et constitue une commande ferme. La personne inscrite ne peut pas envoyer une autre personne pour être remplacée. Pour les publics

• VIVEA (exploitant, conjoint collaborateur, aide familial, cotisant solidaire) : un mail de consentement sera envoyé par VIVEA à l'adresse enregistrée sur votre compte MSA. Ce consentement doit être validé avant votre entrée en formation.

• Salariés agricoles : une demande auprès de votre OPCA doit être faite en amont de la formation.

• Demandeurs d'emploi : une demande doit être faite auprès de la Chambre d'agriculture au plus tard deux mois avant le début de la formation (validation par Pôle Emploi au moins 20 jours avant le début de la formation).

• CPF : la demande de formation doit être validée sur « mon compte formation » au plus tard 18 jours avant le début de la formation.

• Par courrier adressé à :

Chambre d'agriculture de l'Hérault

Centre de formation

Maison des Agriculteurs A - CS 10010

34875 LATTES Cedex

• Par email : formationdesagriculteurs@herault.chambagri.fr

• Par téléphone au **04 67 20 88 24**

NB : Il est IMPÉRATIF d'assister à l'intégralité de la formation.

Annulation, report du stage

• **Annulation – Report par la Chambre d'agriculture** : La Chambre d'agriculture se réserve le droit d'annuler une séance de formation en cas de nombre insuffisant de participants (les chèques vous sont alors restitués), de programmer une session supplémentaire ou de refuser une inscription si le nombre de candidats est trop important.

• **Annulation par le stagiaire** : Le stagiaire doit informer, au plus tôt, le centre de formation de l'annulation de sa participation à la formation. Dans le cas contraire, la Chambre d'agriculture se réserve le droit d'encaisser le chèque de réservation du stagiaire.

Publics concernés, les modalités de règlement et les conditions financières

Le public varie en fonction de la nature de la formation. Cet élément est spécifié sur le programme de la formation.

• **Pour les ressortissants VIVEA** à jour de leur cotisation et les PPP, la formation est prise en charge par le fonds d'assurance formation. Si vous n'avez pas de prise en charge, vous devez vous acquitter du coût de la formation (montant mentionné sur le programme et convention simplifiée). Chaque année, VIVEA vote le montant d'un plafond financier. En cas de dépassement, le stagiaire aura un reste à charge. Pour bénéficier de la prise en charge financière de chaque formation par VIVEA, vous devez faire une validation par mail en réponse à un message mail de VIVEA. Votre adresse mail de référence prise en compte par VIVEA est l'adresse enregistrée sur votre espace privé MSA. Attention : tout stagiaire qui n'aura pas d'adresse mail ou n'aie pas validé son consentement dans un délai de 25 jours après la date de la formation, sera redevable de la totalité du coût de la formation (prix inscrit dans le programme).

• **Pour les salariés agricoles** qui participent à une formation, l'entreprise doit faire une demande de financement auprès d'OCAPIAT. L'entreprise signe une convention simplifiée de formation professionnelle avec la Chambre d'agriculture. Une fois l'entreprise acquittée de sa facture, la Chambre d'agriculture transmettra à l'entreprise le dossier complet qui permettra le remboursement auprès de l'OPCA. Le règlement est à faire soit par chèque (à l'ordre Agent Comptable CA34) soit par virement (RIB sur demande).

• **Pour les autres publics** et prises en charge, contactez la personne référente nommée dans les modalités d'inscription.

La participation financière est établie hors champ de la TVA et ne couvre pas les frais de déplacement et de repas.

Le règlement de la formation doit parvenir à la Chambre d'agriculture, dans son intégralité, avec le bulletin d'inscription/convention simplifiée, par chèque établi à l'ordre de « l'agent comptable de la Chambre d'agriculture de l'Hérault » ou par virement, avant le début de la formation. Une facture acquittée vous sera envoyée à l'issue de la formation.

Vos coordonnées seront diffusées aux autres participants en vue de covoiturage, sauf demande contraire de votre part.

Accessibilité

La Chambre d'agriculture s'engage à soutenir le développement de l'accessibilité de son offre de formation aux personnes en situation de handicap. Pour une prise en compte de son handicap, le stagiaire doit contacter, au minimum 3 semaines avant le début de la formation, notre référent handicap (**04 67 20 88 24 - referent-handicap@herault.chambagri.fr**) qui identifiera vos besoins au regard des différentes composantes de l'environnement de formation.

Horaire intervenant

Les horaires peuvent varier en fonction du type de formation et des besoins pédagogiques. Les horaires sont spécifiés sur le programme et rappelés sur la convocation que le stagiaire reçoit par mail (ou par courrier sur demande) 10 jours avant le début de la formation.

Les intervenants, les formateurs et les responsables de stages peuvent être modifiés. Les personnes apportant leur témoignage ne sont pas systématiquement mentionnées dans la mesure où elles ne sont pas toujours connues au moment de l'édition du catalogue. Une attestation de stage sera adressée aux stagiaires quelques jours après la formation.

Données personnelles

Les données personnelles recueillies par la Chambre d'agriculture de l'Hérault à l'aide du formulaire d'inscription sont nécessaires à la gestion de l'action de formation à laquelle vous vous êtes inscrit. La durée de conservation de vos données est liée à nos délais de conservation en cas de contrôle et à nos obligations d'archivage en tant qu'organisme public. Conformément à la Loi Informatique et libertés du 6 janvier 1978 modifiée et au Règlement européen n°2016/679/UE du 27 avril 2016, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication de ces informations, veuillez vous adresser au Délégué à la protection des données (DPO) de la Chambre d'agriculture de l'Hérault par mail : dpo@herault.chambagri.fr.

POURQUOI SE FORMER À LA CHAMBRE D'AGRICULTURE ?



POUR LA PROXIMITÉ

Nous formons les stagiaires (chefs d'exploitation et salariés agricoles de l'Hérault) dans nos différentes antennes et très régulièrement sur le terrain au plus près des besoins.



POUR TOUS LES NIVEAUX

Multi compétents sur des sujets variés, nous offrons une très large palette de formations avec un ou plusieurs intervenants. Nous formons tous les exploitants et salariés agricoles dans toutes les étapes de leur projet professionnel : depuis l'installation jusqu'à la transmission, en passant par l'appui administratif, commercial, informatique et bien sûr technique...



POUR NOTRE PROFESSIONNALISME

Certifiés Qualiopi, nous nous engageons à respecter vos attentes. Nos responsables de stage sont à votre écoute, et répondent à vos questions. Ils vous conseillent et vous orientent vers un accompagnement personnalisé si besoin.



CONTACT CENTRE DE FORMATION :

☎ **04 67 20 88 24**

✉ **formationdesagriculteurs@herault.chambagri.fr**

Chambre d'agriculture de l'Hérault
Maison des Agriculteurs, Mas de Saporta A
Cs 10010 - 34875 LATTES CEDEX

Accueil de 8:00 à 12:30 et 13:30 à 17:00 (16:00 le vendredi)

tél : 04 67 20 88 00



**CHAMBRE
D'AGRICULTURE
HÉRAULT**

www.herault.chambre-agriculture.fr



@chambre_agriculture_herault



Chambre d'agriculture de l'Hérault



chambre agriculture herault



@chambagri34



@ChambredagriculturedelHerault